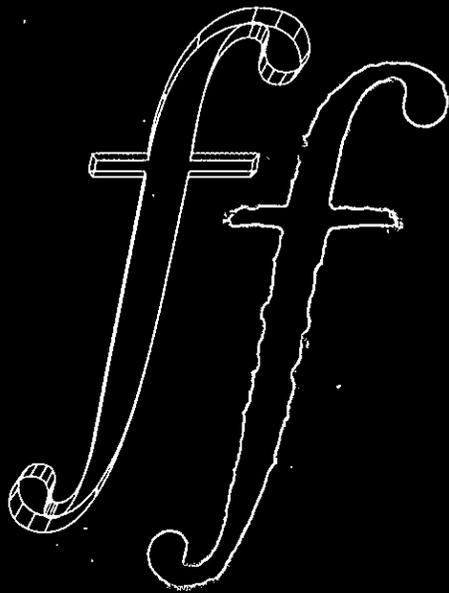


f r a n c e
o r u m

NOUVELLE SÉRIE • n° 26 10 €



ff

*La France :
un coup de jeune*

S o m m a i r e

France-Forum • n° 26 • Nouvelle série • juin 2007

Éditorial	3
-----------------	---

LA FRANCE : UN COUP DE JEUNE

M ^{me} Jeunesse, épouse Avenir, a voté I par Charles Delamare	4
France : une nouvelle donne par Jean-Pierre Prévost	8
Adieu à l'école maternelle I par Charles Zorgbibe	15
Pour une politique familiale innovante par Antoine Renard	20
Réconcilier les Français avec l'entreprise par Pierre Bilger	24
L'Europe en librairie par Jacques Mallet	28
L'Europe : de retour en France par René Foch	31
Nicolas Sarkozy vu d'Allemagne : un partenaire aux facettes multiples par Hans Stark	35
Union européenne - Russie : quelles relations ? par Yves Pozzo di Borgo	38
L'Europe à fond de train par Bernd Posselt	43
« Reparlementariser » la V ^e République (réédition) par Pierre Avril	45

DOSSIERS ET ÉTUDES

Semaines Sociales de France : nouveaux succès, nouvelles ambitions par Jean Aubry	49
Benoît XVI, deux ans de pontificat, premier bilan par Jean Chélini	54
<i>In memoriam</i>	
Notre ami René Rémond par Jacques Mallet	58
Un témoignage par Jean Chélini	60

MOTS ET HUMEURS

Retour sur la « politique du peuple » à l'occasion des présidentielles par Gérard Vanier	62
Le dictionnaire du sens interdit par André Le Gall	63

LA CHRONIQUE DES LETTRES ET DES ARTS

La vie littéraire par Philippe Sénart	64
L'Arménie au Louvre par Albert Kalaydjian	68

NOTES DE LECTURE

Histoire du débarquement en Normandie d'Olivier Wieviorka par Charles Delamare	69
Le temps des otages de Jean-Luc Gendry par François-Georges Dreyfus	70
Faiseurs de rois de Hélène Rissler par Gérard Vanier	72
Vers une nouvelle France du Prince Charles Napoléon par Albert Kalaydjian	73
Réinventer la croissance de Jacques Méraud par C. D.	74
Vivant jusqu'à la mort de Paul Ricoeur par Georges Leroy	75

Un coup de jeune

La campagne présidentielle a déclenché une explosion de jeunesse. Pourquoi ? D'abord par l'évidente relève de générations, même si Arlette, Le Pen ou Chirac ont essayé de s'accrocher aux basques des médias. Ensuite, parce que, pendant ce court moment, le peuple a pu s'exprimer, se compter, être compté pour autre chose que du beurre. Il a bénéficié d'une permission en dehors de la caserne de la Vème République. Mais aussi et surtout parce que le pays a pris conscience que le monde extérieur existe. Sans le dire ouvertement. On a relevé le peu de place accordé par les candidats à l'Europe, au Moyen-Orient, aux pays émergents, à la diplomatie, aux effets de menton habituels de la « grande Nation ». La campagne a semblé se dérouler tous « volets fermés ». Mais la conscience de ce monde nouveau imprégnait les esprits. La gauche n'a même pas osé prononcer les mots de « lutte des classes », alors que le candidat de la droite s'affichait avec les représentants du Cac 40, les plus riches et les plus gâtés par l'argent public. L'ombre des Chinois ou des Indiens qui accumulent les capitaux par la collecte d'énormes plus-values sur le travail de leurs compa-

triotés, et qui bientôt entreront en force dans les groupes financiers de l'Occident a pesé sur la logomachie des débats. Du côté droit aussi le thème de l'identité nationale, s'il a paru provocant associé aux thèmes de l'immigration et rappelait le vocabulaire de Vichy, a été bien accueilli par la majorité des électeurs qui y ont vu un réflexe de légitime défense. Parce que pour la première fois, les jeunes générations s'intéressent à l'avenir des vieillards, qui un jour sera le leur, un avenir obscurci par un endettement angoissant. C'est pourquoi, malgré l'apparence du traditionnel combat, imité des jeux de la télévision, d'un Interville tonitruant, l'opinion réclame le sérieux d'une approche rationnelle des problèmes, à partir d'une conception de la vie humaine, forcément différente, si ce n'est opposée à l'hyper financiarisation de la planète. C'est la mission à laquelle, plus que jamais, votre revue s'attachera.

Un coup de jeune ne fait jamais de mal, à condition que sous l'emprise des pesanteurs sociologiques il ne soit pas un coup de bluff, un coup de pub !

Le comité de rédaction

M^{me} Jeunesse, épouse Avenir, a voté !

par Charles DELAMARE

A l'élection présidentielle, la jeunesse a fait preuve de civisme, mais elle ne forme pas un bloc. Le nouveau gouvernement saura-t-il répondre à des aspirations contradictoires ?

Une telle scène s'est reproduite des milliers de fois dans les bureaux de vote. Cette personnification du puissant mouvement des jeunes vers les urnes pendant les deux tours de l'élection présidentielle pourra paraître artificielle et naïve. Elle symbolise pourtant un tournant dans la pratique de sa démocratie par le peuple français.

Une participation pleine de défis

Alors qu'aux dernières élections comparables sa participation au vote rejoignait les chiffres constatés dans les démocraties occidentales - 61% au Royaume-Uni, 64% aux Etats-Unis - le taux d'engagement des citoyens, en avril, a dépassé 84% ! Il est intéressant de relever que Nicolas Sarkozy a séduit, au deuxième tour 52% des femmes, le même pourcentage s'appliquant aux électeurs de plus de 60 ans et à ceux situés entre 25 et 44 ans. Le nouveau Président s'efforcera certainement de reconquérir les plus jeunes jusqu'à 25 ans ainsi que ceux entre 45 et 59 ans, ceux qui soutinrent majoritairement Ségolène Royal, après avoir, pour une bonne part, apporté leurs voix à François Bayrou. Un exercice difficile ! Il exige la conciliation entre les espoirs des uns et les craintes des autres. Les pesanteurs sociologiques, pour ne pas dire l'intérêt particulier de chaque groupe d'âge et de revenu vont créer des tensions fortes, des contradictions irréconciliables, peut-être des réactions violentes. Cette problématique, et la manière dont elle sera résolue, imprimera sa marque dans la prochaine année politique. Le sort du quinquennat dépend de la réponse qui sera donnée à ce défi. Le bond de l'abstention aux législatives est gros de menaces.

La façon dont seront abordées les aspirations des jeunes jouera un rôle déterminant dans cette affaire. Au cours des précédentes consultations électorales on avait

noté la désaffection des nouvelles générations pour celles-ci. Le foot, la musique, parfois la drogue paraissent les attirer davantage. Or le phénomène le plus frappant des dernières élections a été la participation massive des nouveaux citoyens. Tout le monde s'en félicite. C'est grâce à eux que le pourcentage de participation a retrouvé un taux rarement égalé ailleurs dans l'Union européenne, si longtemps oublié en France même.

Deux groupes distincts

Les votants de moins de 25 ans se divisent en deux groupes principaux. Les premiers, minoritaires, mais représentés largement dans certaines régions, comme dans le Nord et l'Est partagent les idées, pour être concis, des 300.000 jeunes Français qui se sont installés à Londres depuis cinq ans. Ils y ont cherché, et trouvé, du travail, dans un contexte social beaucoup moins contraignant que dans notre pays. La réglementation pointilleuse, la multiplication des "aides à l'emploi" qui sous prétexte de générosité tient en laisse les initiatives et le dynamisme, le contrôle social permanent, la lourdeur des charges fiscales, tout cela répugne à une grande partie des jeunes assez formés ou assez courageux pour se lancer dans une vie là où le travail est la clé de la réussite souvent, de la liberté toujours. Les déclarations du futur Président ont particulièrement touché les classes d'âge qui rejettent la perspective d'entamer une "carrière" de R.Miste.

De l'autre côté, la majorité de la jeunesse a préféré soutenir Ségolène Royal. Elle était inquiète de devoir affronter les contraintes d'une société qu'elle appelle "ultra-libérale", et à laquelle elle attribue, comme l'ancien Président Chirac, la même sauvagerie que celle issue de l'application des principes communistes. C'est pourquoi elle n'a soutenu ni M. Sarkozy, ni Mme Buffet. L'avenir des partis politiques, tels qu'ils ressurgiront après l'électrochoc de l'élection présidentielle sera modelé par la manière dont ils aborderont les problèmes soulevés par cette majorité de la jeunesse, tout en offrant à la minorité, plus dynamique la liberté de progrès qu'elle réclame. Il est aussi exclu de soulever l'enthousiasme et de s'assurer la fidélité des nouveaux électeurs en leur faisant miroiter, si l'on peut dire, les charmes du déclin et de la descente sociale ! Comme cela ressortait de la pseudo politique antérieure. Peut-on entraîner les jeunes derrière soi en leur promettant d'accroître les prestations du chômage, de développer la consommation de produits si bénéfiques à l'industrie chinoise, de les loger quasi gratuitement ? Tout cela grâce au recours accru à l'endettement à long terme auprès des Chinois et des Japonais ! Ils savent pertinemment, jusqu'au fin fond des zones de sous emploi que la compétition mondiale ne permettra pas de soutenir ce que l'on nomme pompeusement "le modèle social français" plus longtemps qu'un tout petit quinquennat ! Ils ont fait une confiance, limitée, à la magicienne Ségolène Royal pour leur éviter la confrontation trop brutale avec cette réalité, dont les candidats, à part François Bayrou, se sont bien gardés de

parler. Gonfler la dette, déjà prête d'éclater permettait de gonfler le nombre de voix ralliées !

A propos des sentiments de la jeunesse, il est important d'analyser ceux imprégnant les individus issus de l'immigration récente. Félicitons-nous tout d'abord, et félicitons-les qu'ils se soient inscrits massivement dans leurs quartiers pour participer à la vie politique nationale, en tant que citoyens actifs. Il ne faut pas s'étonner (et encore moins s'indigner) qu'ils se soient écartés de la droite pour choisir, au deuxième tour Ségolène Royal¹. La préférence pour la gauche a été une constante des vagues précédentes d'immigration, qu'elles aient été italiennes, espagnoles ou portugaises. Sans parler des Polonais qui, après la Libération, ont rejoint leur première patrie, devenue communiste. « La Croix » a fait effectuer un sondage à ce sujet. Il en ressort que sur 5005 personnes interrogées, 150 électeurs se sont déclarés musulmans (ce qui n'est peut-être pas trop représentatif). Ils diffèrent clairement de l'opinion moyenne. Chez eux, sur le choix de la gauche, plus l'extrême-gauche atteint 78%. Pour Ségolène Royal ils ont voté à 64% contre 25,9%, puisqu'il s'agissait du premier tour. Jean-Marie Le Pen ne recueille que 1% (au lieu de 10,4% en moyenne nationale) et Nicolas Sarkozy 1% aussi (soit trente fois moins que sa moyenne nationale), François Bayrou, avec 20% fait mieux, au contraire. Il est probable qu'au deuxième tour, la chute de Ségolène Royal, moins profonde que ce qui était craint pour elle a été amortie par le renfort de ces jeunes d'immigration récente. Mais qui se plaindrait qu'ils aient ainsi montré leur attachement à la Présidente du Poitou plutôt qu'à Ben Laden ?

Le même phénomène se produit aux Etats-Unis où le parti démocrate attire à lui, depuis un siècle les immigrants les plus frais : les Irlandais, puis les Italiens, puis les Juifs d'Europe Centrale, puis les Polonais, aujourd'hui les Sud Américains. La France depuis 80 ans est devenue un pays d'immigration, dont la population ressemble de plus en plus, dans sa structure à celle des Etats-Unis et du Brésil. Mais elle oppose à ce fait une furieuse dénégation. Il est urgent que nos diverses formations politiques en prennent conscience et qu'elles adaptent à ce qui leur sert d'idéologie ou de programme à cette réalité irrécusable et probablement bénéfique. Elles contribueraient ainsi à l'intégration lente, mais sûre de ces éléments parfois turbulents à ce qui au cours des siècles a fini par constituer la communauté nationale.

La réponse qui sera donnée aux aspirations de la jeunesse, quelle qu'en soit le pedigree, constitue non seulement l'enjeu des prochaines échéances électorales, mais aussi et surtout elle fortifiera, ou non, la capacité de notre pays à maîtriser les angoisses et les blessures que lui infligera la mondialisation. Il n'est pas indifférent

¹ Jean-Yves La Gallou : *Présidentielles 2007 : le choc du vote ethnique* (Polémia.com).

que ce soit M. Sarkozy de Nagy Bocsa, devenu le premier des Français qui soit désormais en charge de cette mission. On sait déjà que le principal outil, dont il faut doter les jeunes, tous les jeunes, comme autrefois de l'alphabet est celui de l'informatisation. Ils ne bouderont pas leur plaisir, celui de vivre dans l'espoir d'être libres et responsables dans une Europe unie. Aujourd'hui, ils osent à peine imaginer que la République saura leur en donner les moyens. C'est parce qu'ils manquent cruellement des repères intellectuels et moraux dont la majorité nouvelle (et ancienne) paraît bien dépourvue. Aux tracas du monde il ne suffira pas d'opposer des solutions techniques, aussi élaborées soient-elles. La jeunesse, pour vivre, comme dit à peu près Antigone, a besoin d'un idéal, le mot qui fâche toutes les grandeurs d'établissement.

Charles DELAMARE

A LA JEUNESSE

Choisis-moi en toute confiance, moi la forte Raison, toi le jeune adolescent :
Tu apprendras à t'abstenir de traîner dans les bains publics, et de mépriser le Parlement,
A rougir des actes honteux, à bouillir si l'on se fiche de toi,
A céder ta place aux vieux quand ils sont près de toi,
A ne pas engueuler tes parents,
A ne pas faire de saloperies, tout ce qui souille ta fierté, ton plus bel ornement,
A ne pas te précipiter chez les go go girls, pour ne pas recevoir en pleine figure
Un vieux trognon balancé par la putain du coin pour ne pas te faire ridiculiser
Tu apprendras à ne pas répondre à ton père, à ne pas le traiter de vieux tableau,
A ne pas lui sortir toujours son âge et le temps où l'on te choyait comme un petit poussin.
Frais comme une fleur, tu passeras ton temps dans les salles de gym
Au lieu de dégoiser les bêtises à la mode comme l'on fait à l'Assemblée,
Ou de te démener pour monter une combine foireuse et rouler les pauvres bougres.
Tu descendras au stade, là sous les oliviers sacrés tu feras du jogging,
Couronné de roseau léger, avec un brave garçon de ton âge,
Parfumé de muguet et du peuplier blanc d'où tombent les feuillages
Le printemps sera dans ton coeur, à l'heure où le platane avec l'orme murmure.

Aristophane, Les Nuées

France : une nouvelle donne

par Jean-Pierre PRÉVOST

Nicolas Sarkozy n'a pas fait seulement son miel de Le Pen. Il a butiné au centre et a divisé le Parti socialiste. Maintenant il s'agit pour lui de résoudre les problèmes. Une nouvelle période d'action s'ouvre pour un Centre critique, laborieux et patient.

L'élection présidentielle était-elle jouée avant que ne commence la campagne électorale proprement dite ? On peut se le demander, si l'on se reporte aux premiers sondages, une fois connus les noms des candidats et la percée surprise de François Bayrou enregistrée. Le score du second tour était ainsi annoncé trois mois à l'avance et sans cesse confirmé, la victoire de Nicolas Sarkozy sur Ségolène Royal étant programmée sans aucune exception par tous les instituts de sondage. Les mêmes indiquaient unanimement que seul François Bayrou, s'il parvenait au second tour, était susceptible de battre le candidat de l'UMP, ce qui explique sans doute la concentration des attaques contre le candidat centriste – au nom de « l'impératif démocratique » a osé écrire *Le Monde* ! - à l'approche du premier tour.

La palme revient donc aux instituts de sondage qui cette fois-ci ne se sont pas trompés, hors quelques dérapages suspects, tant sur les pourcentages que sur l'ordre d'arrivée, avec cependant une surévaluation du score de Le Pen. Et il semble bien que les candidats aient peu ou prou aligné leur campagne sur les résultats annoncés. Nicolas Sarkozy, conscient que la France glissait à droite et soucieux de creuser l'écart à tout prix, a pu durcir son discours chaque jour un peu plus, sachant qu'il devait avant tout phagocyter l'électorat d'extrême-droite. Ségolène Royal a tenté désespérément de reprendre la main et de rassembler une gauche démonétisée faute d'avoir su moderniser son programme. Et François Bayrou s'est retrouvé bloqué à quelques encablures du second tour. Etrange et passionnante campagne cependant qui a mobilisé l'opinion consciente qu'une nouvelle donne s'offrait au pays, une campagne dominée par la politique-spectacle, médias et sondages se relayant les uns et les autres et envahissant l'existence quotidienne des Français. Les magazines « people » ne s'y sont pas trompés et l'assistance aux meetings des candidats a

atteint des records incroyables, jamais vus auparavant, de même que, de son côté, l'activité sur internet. Les premières victimes de cet engouement ont été les candidats marginaux dont les scores dérisoires confirment que les Français, désormais accoutumés au mécanisme de l'élection présidentielle au suffrage universel – c'était la huitième édition !-, se sont efforcés de voter utile et ont écarté les candidatures de témoignage. On notera en particulier les derniers soupirs du parti communiste, ce qui crée une situation inédite à gauche, et l'élimination de l'extrême-droite « soft » de Philippe de Villiers, le seul qui ait tiré son épingle du jeu étant Olivier Besancenot, représentant d'un courant dur, non soluble dans la gauche traditionnelle.

Apeurée et inquiète

Le contraste n'en est que plus grand entre la vitalité, la jeunesse d'une campagne où s'affrontaient trois quinquagénaires, ce qui a permis d'atteindre un taux de participation record, et une opinion dominée par la peur et l'inquiétude, consciente du retard pris par notre pays après vingt-cinq années d'immobilisme. Un taux de chômage record, une croissance en panne, un endettement catastrophique et l'on pourrait continuer longtemps la liste, les Français étaient parfaitement conscients de cette situation et savaient qu'à moins d'un vigoureux coup d'arrêt, la chute risquait de s'accélérer.

L'habileté de Nicolas Sarkozy, mais seul le candidat d'une droite dure et sûre d'elle-même pouvait le faire, aura été de délivrer une population relativement âgée de la peur et de l'inquiétude en désignant des boucs émissaires. S'en prendre aux immigrants avec des mots forts sur la polygamie et l'excision, dénoncer les jeunes délinquants, la « racaille », désigner comme responsables de nos maux les héritiers de mai 1968, tout cela permettait de construire un discours positif en modernisant les thèmes habituels du Front National, qui finalement n'avaient pas été réunis avec cette force depuis les discours de la droite nationale sous la Troisième République, - les Croix de Feu et le colonel de La Rocque -, puis repris par Pétain, ceux du Travail à réhabiliter, de la Famille à protéger et de la Patrie à qui on rend son identité, tout cela camouflé, pour les estomacs délicats sous l'invocation des mânes de Jaurès et de quelques autres figures socialistes. Le discours plus modéré de Le Pen, sous l'influence de sa fille, a donc totalement profité à Nicolas Sarkozy qui, le phénomène des vases communicants jouant à plein, a pu reprendre ces thèmes sans choquer outre mesure et récupérer son électorat. De ce point de vue, les dernières déclarations sur les moines de Mont-Saint-Michel et les flèches des cathédrales étaient travail d'orfèvre, la cerise sur le gâteau d'une campagne du second tour gagnée d'avance tant les thèmes développés sécurisaient une opinion largement déprimée et permettaient de rompre avec le discours chiraquien.

La fin du Parti socialiste ?

Face à un tel rouleau compresseur, la candidate socialiste a fait de son mieux pour proposer le visage d'une gauche moderne. Mais que pouvait-elle faire sur la base d'un programme périmé bâti à partir d'un modèle vieux d'un demi-siècle et d'une stratégie obsolète d'union de la gauche. Chacun sait en Europe que le parti socialiste français appartient à la race des dinosaures, ses éléments les plus modernes se réclamant d'une inspiration social-démocrate qui dominait dans les pays scandinaves... il y a vingt ans au moins et remis en question depuis par la mondialisation. Ces sociaux démocrates sont d'ailleurs sans doute minoritaires parmi les cadres du parti, le courant marxisant guesdiste l'ayant toujours emporté sur les tentatives que l'on pourrait qualifier d'humanistes, depuis Léon Blum au lendemain de la dernière guerre (on lira avec intérêt à ce sujet la biographie que vient de lui consacrer Serge Berstein chez *Fayard*) jusqu'à Michel Rocard et Jacques Delors. En réalité, ce n'est pas tant le retard pris par le parti à ravalier sa façade depuis l'échec de Jospin en 2002 qui explique la nouvelle défaite de la Gauche que l'absence d'une véritable révolution interne qui ne paraît pas possible sans une scission majeure du même genre que celle de 1920 d'où devait sortir le parti communiste. On peut en tout cas se demander si l'existence du parti socialiste sous sa forme actuelle n'est pas menacée dans la mesure où il reste attaché à la stratégie d'Union de la Gauche qui avait un sens de 1965 à 1981 mais qui aujourd'hui, vu l'état du parti communiste, relève de l'acharnement thérapeutique. L'apparition de Ségolène Royal au firmament des leaders politiques est, en tout cas, significative d'un signal de détresse et d'un espoir tout à la fois. La proposition, restée sans lendemain, il est vrai, faite par le Premier Secrétaire du PS de créer un nouveau parti qui pourrait ne plus s'appeler socialiste et qui s'étendrait du centre à l'extrême gauche montre la gravité de la crise interne et le désarroi du principal responsable d'une gauche totalement ringardisée et que l'on sent doublement démoralisée tant par son échec électoral que par l'hémorragie des militants et électeurs socialistes vers le nouveau Mouvement Démocrate de François Bayrou.

L'imprévisible Monsieur Sarkozy

Un taux de participation record, l'écart qui le sépare de sa rivale du second tour et une nouvelle victoire, dont personne ne doute, aux élections législatives permettent incontestablement au nouveau Président de la République de disposer d'une autorité et d'une légitimité incontestables. Reste à savoir ce qu'il en fera et comment il le fera. On a d'autant plus le devoir de s'interroger qu'aucun chef de l'Etat, depuis Napoléon III n'a disposé d'une telle concentration des pouvoirs... qui s'étend aux puissances d'argent et à la quasi-totalité des médias !

Si son programme est connu, celui d'une droite décomplexée, plus colbertiste que libérale, qui ne répugne pas à regarder vers l'extrême-droite, sa personnalité peut

amener à se poser des questions, voire inquiéter. Dans la typologie des Présidents de la République, le nouveau chef de l'Etat tranche tant par ses origines, - pour la première fois un fils d'immigrés arrive à l'Elysée -, que par sa marche solitaire vers le pouvoir, son caractère et son mode de vie très « people ».

Le nouveau Président, il s'en fait gloire, ne doit rien à personne. Tous ses mandats, il les a conquis à la hussarde contre plus fort que lui, de la mairie de Neuilly à sa candidature présidentielle que Chirac et de Villepin ont tenté jusqu'au bout de faire capoter. Sa passion du pouvoir et son goût non dissimulé pour l'argent n'auraient pas suffi sans une phénoménale ardeur au travail que n'annonçaient pas des études au demeurant médiocres, si on compare son cursus à celui de ses prédécesseurs et de ses rivaux. Autoritaire, irascible, vindicatif, il va jusqu'aux extrêmes limites de ce que la loi autorise lorsqu'il s'agit, par exemple, d'éliminer un adversaire ou d'atteindre un objectif. Osant être lui-même jusque dans ses défauts, - son escapade sur le yacht de Bolloré le montre -, il sait manier avec un adresse aussi grande que son manque de scrupule la panoplie de moyens dont il peut disposer, sachant la faiblesse des hommes et des femmes lorsqu'ils sont soumis à une pression extrême. Là où il est, il veut tous les pouvoirs. En disposant désormais, sera-t-il capable de résister mieux que d'autres à l'ivresse du pouvoir absolu ?

Même si rien n'autorise à le diaboliser à l'extrême, on ne peut s'empêcher de s'inquiéter de ses méthodes de gouvernement. L'opération séduction auprès de quelques électrons libres de la gauche que ne tente guère une nouvelle traversée du désert une fois passée, comment parviendra-t-il à freiner sa passion du pouvoir qui le conduit déjà à mettre sous tutelle, le mot est peut-être trop faible, tous ses ministres et à freiner la dérive inévitable d'un pouvoir sans contrepoids. Connaît-on un exemple d'un pouvoir sans limite qui ne rend pas fou celui qui en dispose s'il rencontre des difficultés imprévues ? Aucun Président sous la Vème République ne s'est trouvé dans cette situation, même le général De Gaulle. Jacques Chirac a cru pouvoir le faire en 2002 en fondant l'UMP mais, englué dans une politique politicienne et marqué par les mouvements sociaux de 1995, il était trop usé pour mener à bien sa tentative... d'autant plus que le futur Président allait rapidement lui arracher morceau par morceau la réalité du pouvoir. Cette fois-ci, tout est réuni en une seule main, même s'il faut attendre le résultat des élections législatives pour en avoir confirmation, et la France va connaître pour cinq ans ou plus une situation plus proche de celle des régimes autoritaires, les libertés publiques en plus, que des démocraties à l'occidentale. Ce serait aller trop vite en besogne pour en conclure que tout ce qui sera entrepris sera négatif, bien au contraire. Le nouveau Président va être en mesure d'entreprendre les réformes dont la France a impérativement besoin mais le fera-t-il et qui sera là pour empêcher les dérapages probables, étant donné la pression de son électorat et sa personnalité ?

Le Parti centriste

Dans cette décomposition-recomposition de la vie politique française que beaucoup espéraient depuis des lustres, l'entreprise de François Bayrou pourrait paraître chimérique s'il n'y avait sa conviction, l'écho qu'il rencontre dans l'opinion... et ses premiers résultats. A la tête d'une UDF, amputée depuis cinq ans de la majorité de ses députés et finalement du seul membre des derniers gouvernements de l'époque chiraquienne, sans grands moyens et avec l'hostilité de la plupart des médias contrôlés par « les patrons du CAC 40 », il a obtenu un score inimaginable pour tous les observateurs politiques qui le raillaient, le traitaient de « rêveur » et lui promettaient le destin de Chevènement la fois précédente, celui d'un « troisième homme » éphémère. Il a obtenu finalement plus de voix que Chirac, président sortant, au 1er tour de 2002.

Mais qu'importe d'avoir rassemblé près de 7 millions de voix, dans un système majoritaire à deux tours et alors que les élections législatives se font dans la foulée des présidentielles ! Les députés sortant centristes l'ont bien compris qui, à l'exception d'une minorité de courageux qui ont préféré la fidélité à leur conviction plutôt qu'une réélection assurée, se sont rués, avant le premier tour pour les plus pressés ou le second pour les autres, ouvriers de la onzième heure, vers le vainqueur annoncé. Il semble d'ailleurs que ce soient les derniers ralliés qui seront les mieux récompensés. On compte bien sur eux pour étouffer définitivement cette hydre centriste qui fit peur un moment et aurait pu l'emporter si Sarkozy n'avait pas été chasser aussi loin qu'il l'a pu sur les terres de Le Pen, pour assurer sa victoire. Il y a tout lieu de penser que la dynamique présidentielle va parvenir à réduire comme peau de chagrin la représentation des électeurs de François Bayrou à l'Assemblée, donnant en apparence raison à ceux qui ont toujours pensé que le Centre n'avait d'avenir qu'à droite, une Droite dont il constituait en quelque sorte la roue de secours.

Une telle fatalité n'existe pourtant que dans l'esprit de ceux qui s'en servaient et s'en servent encore comme excuse ou dans celui d'analystes politiques engoncés dans leurs habitudes de pensée. A mon sens, ce mouvement a été brisé le jour où François Bayrou et Anne-Marie Comparini, résistant aux pressions incroyables du parti chiraquien ont barré la route, au Conseil régional de Rhône-Alpes, à l'élection d'un candidat de droite allié au Front National et en obtenant à cette fin le soutien des socialistes. Il a fallu du temps, plus de dix ans pour tirer la leçon de cet événement local et renouer avec un comportement antérieur à 1965 et à l'époque du Programme commun socialo-communiste. Constater qu'il n'y a pas de pestiférés dans la politique française et que tous les partis de gouvernements sont fréquentables, ce qui ne signifie pas que l'on doive s'inféoder à l'un plutôt qu'à l'autre, c'est renouer avec une tradition constante brutalement interrompue en 1965 avec

l'échec de la Grande Fédération, soutenue avec enthousiasme, à l'époque, par un Congrès MRP quasi-unanime entraîné par Jean Lecanuet et Joseph Fontanet.

L'entreprise était chimérique à l'époque. Le parti communiste pesait trop lourd à gauche et la guerre scolaire n'était pas éteinte. Pourtant Jean Lecanuet devait courageusement relever le drapeau centriste mais sans parvenir à entraîner un mouvement d'opinion suffisant. Il y perdit – déjà ! - tous ses députés sauf un - Pierre Abelin - dont les survivants, Pierre Méhaignerie en tête, se sont de nouveau ralliés à la majorité présidentielle en 2002. Il dut finalement abandonner la partie en soutenant le plus centriste, à l'époque des hommes de droite, Giscard d'Estaing qui fut finalement renversé avec la complicité, sinon plus de Jacques Chirac !

Une nouvelle vie politique

La leçon de toute cette période est limpide : *rien ne prédestine le Centre à être l'allié obligé, permanent et inconditionnel de la Droite ni d'ailleurs de personne d'autre !* Bien plus, dans un pays où cohabitent, selon la distinction fameuse de notre regretté ami René Rémond, une Droite légitimiste de caractère monarchique et à tendance hégémonique et une Droite orléaniste républicaine et opportuniste, le Centre peut gouverner utilement avec celle-ci mais il est réduit à faire de la figuration avec celle-là. Une nouvelle période s'ouvre désormais. Le nouveau Président s'est fait élire sous des oripeaux populistes et œcuméniques à la fois, de la dénonciation de la « racaille » à la lecture de la lettre de Guy Moquet (il ne pouvait bien sûr pas retenir, comme l'avait fait cependant Aragon, celle de Gilbert Dru, puisqu'il appartenait à cette famille centriste qui le gêne et qu'il rêve d'étouffer). Il incarne, à l'évidence, avec ses lieutenants, une Droite intransigeante et hautaine incompatible avec l'humanisme centriste car elle s'appuie sur la réussite individuelle, « le fait qu'être en haut de l'échelle se suffit à lui-même comme justification morale », pour reprendre l'heureuse formule d'un de nos amis¹ et en corollaire la mise sous contrôle social voire l'exclusion et la répression des autres, les « perdants » à la première infraction avec des peines plancher pour les récidivistes. Dès lors, et si l'on tient compte de l'état de délabrement de la Gauche française, qui ne s'est toujours pas remise de la chute de Berlin et de l'effondrement de l'idéologie marxiste et qui continue de considérer dans son ensemble comme suspectes les idées rénovatrices adoptées depuis déjà longtemps par les socialistes étrangers, et même les communistes en Italie, on vient de le voir, ce serait en quelque sorte renoncer à marquer de son empreinte l'histoire politique de ce pays, et faire perdre à la France une chance, que de ne pas profiter d'un moment où les cartes politiques sont profondément rebattues, pour passer d'un centrisme incertain et fugace à une « Force Centrale », dont l'électorat démocrate-chrétien, qui n'a jamais été de droite, demeure un élément essentiel.

¹ Emmanuel de Crouy-Chanel, président du nouveau club *France Forum d'Amiens*.

C'est bien entendu prendre le risque d'une longue traversée du désert, d'un enfantement dans la douleur qui découragera les plus pressés, mais l'accueil fait à l'annonce d'un nouveau parti centriste, le Mouvement Démocrate, est significatif d'une attente et d'une ouverture. Rien n'est joué, la situation n'est pas figée et l'avenir dépend bien sûr du comportement de tous les acteurs. Après une nouvelle donne, il faut attendre que toutes les cartes soient retournées pour connaître les gagnants, ce qui ne se fera pas en quelques semaines, ni même en quelques mois. Mais il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre, on le sait. La rencontre d'un homme, d'une situation et d'un courant d'opinion offrent au Centre une nouvelle chance, sa première depuis longtemps, même s'il faut s'attendre à bien des remous, à bien des tempêtes...

Jean-Pierre PRÉVOST

AU NOM DU TIERS ÉTAT

« Le pouvoir enfermé est de retour, le pouvoir qui a tous les leviers de commande entre les mains, plus que dans aucune autre démocratie, république ou monarchie constitutionnelle de la planète. Le pouvoir à qui personne n'a le droit de parler, même pas les prétendus « représentants du peuple » pourtant élus pour cela et qui, dans notre pays, n'ont aucune place dans la délibération et dans la décision.

Et autour du pouvoir, comme les murailles d'une forteresse, les autres pouvoirs. Autour du pouvoir politique, dans son intimité, les pouvoirs économiques et les pouvoirs médiatiques. Et à tout cela, le peuple des citoyens, le tiers état d'aujourd'hui, n'a aucun accès.

C'est un ancien régime. Nous avons laissé se reconstruire les ordres d'autrefois. Ce n'est plus, comme il y a trois siècles, le monopole de la noblesse et du clergé. Mais le mécanisme est le même. Il s'est construit une sorte de noblesse de robe dans les cercles du pouvoir. Il s'est mis en place une cléricature médiatique pour présenter les choses à l'usage des spectateurs et des lecteurs, des consommateurs de médias. Une magistrature de l'opinion, appuyée sur la puissance impressionnante de grands groupes industriels ou financiers en affaire avec l'État, ou voulant y entrer.

Et tout cela fait barrière, tout cela édicte, tout cela prescrit, tout cela régit, sans qu'en aucun point de la ceinture de murailles le moindre interstice s'ouvre à la multitude, maintenue à l'extérieur du château fort, sans le plus petit espoir de se glisser dans l'enceinte défendue pour y faire entendre sa voix.

Et quand on a, une fois, perçu cette évidence, on ne voit plus qu'elle ».

François Bayrou, 2006

Adieu à l'école maternante !

par Charles ZORGBIBE

L'esprit de la jeunesse n'est pas le fruit de l'éducation ; celle-ci sert à l'apprivoiser, à le nourrir et à l'initier aux valeurs de la cité. D'où l'importance des réformes à accomplir. En se débarrassant d'abord de mythes pervers.

Ouvrir le système éducatif sur les milieux économiques sur la société globale : cette préoccupation a toujours existé. Dès les origines, l'école républicaine se veut enracinée dans la cité. En juin 1793, le député de la Gironde, Alexandre Deleyre, plaide pour une « éducation républicaine » qui serait à la fois « agricole, martiale et littéraire » - nous dirions aujourd'hui : une éducation ouverte aux réalités économiques et techniques, une école de civisme, un lieu de transfert d'un ensemble de connaissances générales et d'un héritage culturel.

La société a changé

Certes, la société a changé. Hier, l'ouvrier de la révolution industrielle supplantait l'agriculteur. Aujourd'hui, le bureaucrate tend à remplacer l'ouvrier. Nos sociétés occidentales sont, pour reprendre l'expression de Daniel Bell, des sociétés « post-industrielles », aux économies caractérisées par la prestation de services et le traitement de l'information – des sociétés à large ouverture internationale dans un contexte de redistribution du travail aux conséquences souvent extrêmement douloureuses. Dans certaines métropoles de l'Occident, le paysage urbain est affligé d'usines désaffectées, d'entrepôts vacants, de terrains vagues : ce sont les ruines de la première révolution industrielle. Dans le même temps, les satellites de télécommunication n'ont pas réellement ouvert l'espace, mais centré sur elle-même la planète terre¹. Pour la première fois, le monde peut être appréhendé en tant que « système » ; un début de contrat social international semble parfois émerger dans le foisonnement de l'état de nature, dans la jungle des Etats.

La société industrielle classique était fondée sur le capital financier : bien des gens savaient, il y a un siècle, comment s'y prendre pour construire une aciérie,

¹ John Naisbitt, *Les dix commandements de l'avenir*, préface de M. Cicurel, Sand 1982.

mais bien peu pouvaient se procurer la trésorerie nécessaire à la réalisation d'un tel projet. Aujourd'hui, dans les nouvelles sociétés occidentales, la source de prospérité, la ressource stratégique est le savoir technique : il suffit d'évoquer l'exemple si fameux qu'il en devient un lieu commun des petites et moyennes entreprises à haute technologie dans la Silicon Valley.

...mais pas le système éducatif

Paradoxalement, alors que nous sommes au seuil d'une société de plus en plus fondée sur l'intelligence, le système éducatif occidental fournit des produits médiocres. Il suffit de se reporter aux commentaires acides des observateurs américains, britanniques ou français. Aux Etats-Unis, le prix Nobel de littérature Saul Bellow dénonce « la décourageante expansion de l'ignorance instruite et des idées fausses » ; le professeur Allan Bloom décrit l'étudiant américain moyen comme « un voyageur sans bagages, en chute libre permanente »². En Grande-Bretagne, où l'expérience égalitaire des « écoles secondaires intégrées » fondée sur la conception rousseauiste des « libres enfants de Summerhill » avait été saluée avec enthousiasme dans les années Soixante, le ton change : les inspecteurs de l'instruction publique reprochent à certains pédagogues de gaspiller les ressources publiques, en étant trop peu exigeants avec leurs élèves et en leur faisant acquérir un niveau de connaissances très inférieur à la moyenne mondiale. En France, tout colloque dominical de chefs d'entreprises se termine sur le même verdict : il est reproché aux jeunes candidats à un emploi, non seulement de manquer d'une formation technique adéquate, mais aussi d'une formation générale élémentaire (écriture, expression...).

Ces critiques, et les suggestions qui les accompagnent, sont parfois injustes et erronées. Ainsi lorsque tel essayiste suggère de créer, artificiellement, une égalité des chances, par un système de quotas au profit des milieux les plus défavorisés... alors que le même système, appliqué aux Etats-Unis pour promouvoir les minorités ethniques, a surtout eu un effet pervers, celui d'enlever toute valeur sur le marché du travail aux diplômés délivrés dans ces conditions. Ainsi lorsque tel rapport présenté au Conseil économique et social comptabilise gravement les redoublements de classes comme un coût financier dramatique pour la nation, alors que les redoublements peuvent permettre de ramener à niveau un élève en difficulté, et que le vrai coût financier pour la nation est celui des diplômés sans valeur, délivrés comme par automatisme. Ces critiques présentent surtout l'inconvénient d'accabler les enseignants : certains d'entre-eux courent le risque de préférer l'enseignement à la connaissance, et de s'adapter à ce que les élèves peuvent ou veulent apprendre... mais la démagogie est, aujourd'hui, la chose la mieux partagée – les démagogues sont à la jeunesse ce que les mouches sont au miel, remarquait Malraux.

¹ Allan Bloom, *L'âme désarmée*, préface de Saul Bellow, Julliard 1987.

Redresser le cap

Cette image défavorable, cette situation de médiocrité du système éducatif doivent être redressées. L'appareil de l'éducation doit remplir trois fonctions essentielles dans les sociétés occidentales en changement rapide :

1 – Le savoir technique permet une planification stratégique, c'est-à-dire la représentation claire des buts que l'on s'assigne, la mise en place d'un principe organisateur. Et la planification à long terme doit prendre le relais de la recherche du profit à court terme, sans quoi le déclin de l'Occident s'accroîtra.

2 – Parallèlement, le concept d'un apprentissage continu, une formule didactique de longue haleine selon laquelle l'individu continue d'apprendre et de se recycler tout au long de sa vie, supplante la conception à court terme des études terminées une fois le diplôme obtenu.

3 – La place du système éducatif est humainement essentielle dans un monde dominé par l'intrusion technologique. Une « réponse humaine compensatoire », pour reprendre l'expression de John Naisbitt, est nécessaire. Le système éducatif doit offrir des espaces de réflexion, des contrepoids éthiques à l'invasion des hautes technologies.

Cette démarche vers le long terme permet de réhabiliter l'enseignement général, qui permet l'adaptation, et de nuancer le discours sur la « professionnalisation » de l'Ecole. Dans une France en proie au cancer du chômage et à la stagnation économique, il est, certes, impératif pour l'Ecole de se conformer à l'organisation du marché du travail. Mais le propre des sociétés industrielles est que cette organisation varie rapidement : les professions se réorganisent, disparaissent, apparaissent ; la myopie des experts est ici notoire, et leur impuissance à programmer à long terme les besoins de la société globale en compétences et en qualifications. Pousser trop loin la professionnalisation de l'Ecole, c'est, programmer des filières rapidement vieillies, fossilisées – c'est le drame actuel de certains lycées professionnels. La qualité de l'institution éducative, la compatibilité de ses formations avec des technologies toujours variables suppose, au moins pour une part, « des savoirs abstraits, théoriques et souvent formels ».

Tuez les mythes !

En ces dures années de crise économique et de tumulte politique international, une amère prise de conscience s'est opérée au sein des sociétés pluralistes occidentales : l'Etat-Providence, cette « vache sacrée » de notre jeunesse, ce socle d'un régime politique idéal, alliage miraculeux du libéralisme politique et économique et de la justice sociale, l'Etat-Providence peut s'alourdir à l'excès et menacer, par la pesanteur de ses tentacules, le principe même de la démocratie classique – libertés personnelles et participation de tous à l'exercice du pouvoir. L'Etat-Providence, qui apparaissait, il y a encore trois décennies, comme le stade suprême de la démocra-

tie à l'occidentale, revêt soudain un autre visage : non pas celui du totalitarisme dur, de l'éternel Leviathan mis à jour par Orwell, mais d'une lente et douce dérive vers l'infantilisation et la dé-responsabilisation des citoyens, englués dans un conformisme médiocre, tel que le décrivait le dissident de l'ancienne URSS, Zinoviev.

Dans le domaine de l'instruction publique, l'Etat-Providence a produit ce qu'on pourrait appeler « l'Education maternante », un système d'une totale générosité, véritable religion laïque de notre temps, qui a fini par menacer la mission initiale, le noyau dur de tout système éducatif : la transmission des savoirs. De tous côtés, des observateurs nous alertent sur la décomposition de l'Ecole, du système éducatif. Ici aussi une cruelle prise de conscience s'avère nécessaire : seule la détermination des « dérives » qui ont altéré la transmission des savoirs ces dernières décennies permettra le retour à la rigueur de l'enseignement, la résurrection de l'institution éducative.

Dans cette recherche, nous disposons d'un manifeste d'une rigueur janséniste, celui du linguiste Jean-Claude Milner³. *Nous sommes allés trop loin*, nous dit Milner, dans le rêve de la communauté éducative, de l'équipe éducative, conviviale mais déresponsabilisée. C'était la matrice de la première Eglise, dépouillée de toute institution, que chacun porte dans son subconscient. On a donc tenté de dissoudre l'Ecole dans une vague communauté où chacun s'entretiendrait avec chacun, dirait tout ce qu'il est, tout ce qu'il fait à chacun. Dans le même temps, le tutorat, forme moderne et laïcisée de l'enseignement confessionnel de jadis, renforçait l'implication permanente de l'enseignant. De là, le départ de certains parmi les meilleurs enseignants (des promotions entières de normaliens ont finalement choisi l'entrée à l'ENA, le journalisme ou l'édition...) : ils n'avaient pas été formés pour cela ; ils ressentaient la nécessité de cette distance sans laquelle il est impossible de délivrer un message à l'enseigné.

Nous sommes allés trop loin dans l'*inflation du mythe pédagogique* – l'enseignant-agent pédagogique n'étant plus évalué sur sa compétence en matière de savoir... mais en matière de transmission d'un savoir qu'il n'a plus à posséder. Les meilleurs spécialistes des sciences dites de l'éducation ne nous feront pas oublier que le message de l'enseignant repose essentiellement sur son savoir et sur sa personnalité. Les stages de formation offerts aux enseignants n'y changeront rien : utiles, vitaux lorsqu'ils ont pour but la reconversion de professeurs de lycées professionnels dont la spécificité est en déclin, ils apparaissent comme de simples lieux de convivialité lorsqu'ils ont pour objet la « formation des élèves-délégués » ou... la présentation de telle Région.

³ *De l'école*, éd. du Seuil, 1984.

Nous sommes allés trop loin dans *la représentation de l'Ecole comme reflet, comme microcosme de la société globale*, du grand ensemble social. De là, la réflexion passablement confuse sur l'échec scolaire interprété comme un échec de l'Ecole, qui n'assurerait pas sa fonction de formation - alors que l'échec et le succès scolaires, s'ils peuvent être ramenés, dans certains cas, à la qualité et à l'efficacité de l'institution éducative, sont d'abord des « signaux que l'Ecole lance à la société ». Supprimer ces repères, ce n'est pas créer la démocratie idéale, mais laisser subsister les seules vraies inégalités, celles qui existent au sein de la société globale. De là, la réflexion passablement confuse sur les nouvelles couches sociales, les nouveaux sujets saisis par l'Ecole : puisque leurs demandes, leurs comportements, leurs héritages culturels sont différents, on prétendra leur délivrer d'autres savoirs, mieux adaptés à leurs personnalités – en réalité, on aura ainsi consolidé des ghettos et failli à l'intégration républicaine.

Un autre mythe nous guette : celui de la technologie. Les technologies nouvelles ne constituent un changement radical qu'en matière de stockage et d'accessibilité des savoirs : elles ouvrent des possibilités nouvelles, dans ce domaine, que l'Ecole ne peut ignorer. Mais, pour l'acte essentiel, la transmission des savoirs, rien n'est changé. Au demeurant, si les technologies nouvelles renouvellent les savoirs, la connaissance scientifique, il revient précisément à l'institution éducative de réinscrire le radicalement nouveau, le « nouveau sans précédent », dans les savoirs qu'elle transmet, et de le transformer ainsi en héritage transmissible.

Réhabiliter l'institution scolaire et universitaire, restaurer son poids dans la nation, c'est revenir aux sources, à la III^e République, aux institutions dépeintes par Jules Romains dans ses « Hommes de bonne volonté ». L'Ecole, c'est la transmission des savoirs par un corps spécialisé, dans un lieu spécialisé. Au-delà, on peut souhaiter que l'Ecole rende heureux, qu'elle contribue à la bonne santé physique et morale, qu'elle aide à la formation du parfait petit bricoleur ou du parfait petit téléspectateur. Pourquoi pas ? Mais n'oublions pas qu'il s'agit de fins secondes. Vouloir en faire des fins principales, c'est oublier la fonction première de transmission des savoirs. *Notre objectif, c'est l'instruction publique, non l'éducation nationale.* L'éducation, c'est-à-dire le processus par lequel un être est censé s'accomplir entièrement, ne peut, en démocratie libérale, qu'échapper à l'Etat.

Charles ZORGBIBE

Pour une politique familiale innovante

par Antoine RENARD

Les problèmes nombreux qui assaillent les familles nécessitent l'adoption d'un véritable projet de société, où la famille sera au centre de toute la politique. Telle est la proposition des Associations Familiales Catholiques (AFC).

La Famille est célébrée comme cadre d'accueil de la vie, comme lieu d'affection et d'apprentissage, de solidarité entre les générations, ... Les Français attendent beaucoup d'elle et de leur vie en famille, ainsi que le montrent les réactions lorsqu'elle apparaît défaillante, ou n'est pas un soutien, voire quand elle peut être maltraitante et source de misère. Pour autant, si les attentes sont fortes, si la famille est une valeur recherchée et célébrée, des questions demeurent. Le terme « famille » recouvre des réalités hétérogènes ce qui ne contredit pas, fût-ce paradoxalement, les attentes à ce niveau. De même, le mariage comme fondement de la famille n'est plus une évidence pour beaucoup de nos contemporains qui estiment plutôt que « c'est l'enfant qui fait la famille », et non le couple par son mariage, ou alors placent le projet parental au-dessus de toute autre considération.

Dans ce cadre, il est particulièrement important de considérer la politique familiale sous l'angle de la contribution majeure de la famille au bien commun, au bien-être de la personne et à l'harmonie de la vie en société. C'est parce que ce rôle social est aussi essentiel que fragile, c'est parce que les questions évoquées à l'instant n'ont pas encore trouvé de réponses fortes, c'est parce que les échéances électorales à venir nous rappellent que l'avenir de la politique familiale en France se joue autant dans les orientations données par le président de la République, que dans les décisions prises par le Parlement, les collectivités territoriales, mais aussi au niveau européen, que les Associations Familiales Catholiques (AFC) se sont engagées dans le débat électoral et ont formulé plusieurs propositions pour contribuer à la diffusion d'un certain nombre d'idées fortes qui commencent à s'imposer quant au rôle social, économique, éducatif, ... de la famille.

Les AFC au service des familles

La Confédération Nationale des Associations Familiales Catholique (CNAFC) est un mouvement reconnu d'utilité publique. Elle regroupe actuellement plus de 30 000 familles, membres d'associations implantées dans 86 départements de métropole et d'outre-mer. Ses convictions et ses propositions s'enracinent dans l'article 2 de ses statuts et dans le préambule de sa charte adoptée par son Assemblée Générale en l'An 2000 : « *L'Association Familiale Catholique est un cadre d'engagement et d'entraide offert à tous ceux qui veulent agir dans la société au service de la famille à la lumière de l'enseignement de l'Eglise catholique* ». Association familiale, elle s'investit depuis plus de 100 ans dans le débat et dans l'action au service de toutes les familles, pour redonner à la Famille droit de cité. Cet objectif prend une acuité particulière avec les échéances électorales de 2007, 2008 et 2009. Elles sont l'occasion de montrer la centralité de la politique familiale et le rôle qu'elle peut jouer dans les transformations à venir de la société française, alors même qu'elle apparaît à beaucoup de responsables politiques, sinon inutile, du moins secondaire dans l'ordre des priorités.

Les constats des AFC

La politique familiale conduite depuis 1945 a eu des effets positifs, dont le moindre n'est pas le fait que la France ait un taux de natalité supérieur à la plupart de ses partenaires économiques voisins. Pour autant, des points demeurent inquiétants. Le renouvellement des générations n'est pas assuré. *Les principes de solidarité en faveur de la famille s'affaiblissent régulièrement*. Un nombre croissant de familles, particulièrement parmi les familles nombreuses, se trouvent dans une situation de fragilité, voire de précarité. Les situations économique et démographique de la France appellent de la part des dirigeants politiques des choix cruciaux (financement des retraites, de la dette, ...) qui ne sont pas étrangers à la politique familiale.

Ensuite, la politique familiale se trouve souvent assimilée à la politique sociale. Si elles ne s'opposent pas et sont toutes deux indispensables à la justice sociale, elles ont des principes et des objectifs propres. La première a pour base le principe de solidarité horizontale au profit des couples ayant des enfants : elle a pour objectif de créer les conditions de justice pour les familles et compenser la « perte » de niveau de vie que subit une famille avec enfants, par rapport à une famille sans enfants, à revenu égal. La seconde, basée sur la solidarité verticale par la redistribution des ménages les plus aisés vers les plus démunis, vise à apporter une aide à toute personne ou ménage pour lui permettre d'avoir un niveau de vie décent et le soutien nécessaire pour une intégration durable à la société, par le biais de l'impôt ou de prestation sous conditions de ressources.

Enfin, on a assisté depuis trente ans à un processus d'individualisation des droits, aspect d'une individualisation plus générale, qui contredit la nécessité absolue pour la société de promouvoir, d'encourager l'exercice des responsabilités et des solidarités familiales auxquelles on ne cesse cependant de faire appel... Ainsi, le droit privilégie l'individu, la vie privée, considère que les choix affectifs ne peuvent et ne doivent avoir aucune conséquence ni sur les enfants, ni sur la vie civique, économique et sociale. Au final, toutes les formes d'union conjugale se trouvent mises sur un pied d'égalité, le « droit à l'enfant » se substitue au « droit de l'enfant », au point que la famille tend à être conçue comme une juxtaposition d'individus, une « affaire privée » sans considération pour ses effets sociaux, pourtant reconnus par ailleurs. Dans tous les cas, et quelle que soit l'ampleur des autres problèmes que les hommes politiques ont et auront à résoudre dans les prochaines années, pour mener à bien leur action et pour réussir, ils doivent mettre en place des mesures qui permettent à chacun de réussir sa vie familiale.

Un projet d'ensemble

Les propositions des AFC s'inscrivent dans le cadre d'un projet d'ensemble qui est le fruit d'un long travail de réflexion au sein du Mouvement. Il a été rendu public au début de l'année 2007 et les mesures détaillées ci-après font l'objet d'une importante campagne de promotion pour attirer l'attention de chacun, citoyens, femmes et hommes politiques, sur l'enjeu primordial que représente aujourd'hui une famille fondée sur le mariage.

Elles dessinent les contours d'un véritable projet de société, un projet de société durable qui a en son cœur la famille. Elles visent à affirmer la famille comme valeur essentielle sur laquelle est fondée la société et sur laquelle repose en grande partie son avenir. En effet, il nous semble essentiel d'examiner les questions sociales, économiques et politiques sous l'angle de la famille afin de permettre un développement durable de notre tissu social. Il nous paraîtra également judicieux d'évaluer toute proposition qui sera faite sur ces questions au regard de leur impact sur la vie des familles.

Nos propositions tiennent également compte de l'apparition de nouveaux enjeux, de préoccupations qui, sans être forcément totalement inédites, ont pris une importance particulière ces dernières années : logement, conciliation vie familiale-vie professionnelle, pouvoir d'achat, consommation, éducation, ...

Nos 9 propositions¹

1. *Définir explicitement le mariage dans le Code civil comme l'union durable d'un homme et d'une femme.* Les conjoints prennent des engagements vis-à-vis

¹ Ces propositions, l'ensemble du projet des AFC sont consultables sur le site [HYPERLINK "http://www.propositions.fr"](http://www.propositions.fr)
<http://www.propositions.fr>

d'eux-mêmes, de leurs enfants et de la société. Celle-ci, en retour, doit préciser ses engagements vis-à-vis de la famille ainsi définie.

2. *Permettre à chaque famille d'avoir le nombre d'enfants qu'elle désire.* Grâce à des prestations familiales revalorisées, des efforts prioritaires en faveur du logement, une amplification des mesures déjà existantes : carte famille nombreuse, prêts à taux zéro...

3. *Renforcer le rôle des familles dans leur responsabilité éducative.* Instauration d'une formule "chèque service éducatif" pour permettre aux parents de choisir et financer les loisirs éducatifs et le soutien scolaire de leurs enfants.

4. *Promouvoir une véritable politique d'accueil de la vie et de toutes les vies.* Création de maisons d'accueil pour les femmes enceintes isolées ; mobilisation contre les dérives moralement inacceptables clairement attentatoires à la vie humaine.

5. *Respecter la fin de vie.* Développement et généralisation des soins palliatifs ; formation de professionnels de services à la personne.

6. *Réconcilier l'entreprise et les familles.* Promotion du travail à temps partiel et des formules de congés parentaux. Mise en œuvre d'une politique des acquis de l'expérience facilitant la réinsertion dans la vie professionnelle.

7. *Développer les politiques sociales intégrant la dimension familiale.* Introduction de la dimension familiale dans toutes les politiques de lutte contre l'exclusion et la grande pauvreté (éducation, logements sociaux, emploi).

8. *Reconnaître le premier corps social : la famille.* Mise en place du suffrage familial dans les élections locales permettant une participation effective des institutions et mouvements familiaux au dialogue social et civique.

9. *Respecter les droits de la famille et les Droits de l'homme.* Les parents doivent pouvoir librement transmettre leurs convictions philosophiques et religieuses à leurs enfants.

Il faut redire notre conviction que la famille stable fonde la société. Cette stabilité demande à être soutenue et reconnue pour ce qu'elle est et à la hauteur de son importance. C'est toute la fonction d'une politique familiale innovante à laquelle les AFC proposent d'apporter leur pierre, sûres que, si le chantier est vaste, la tâche est particulièrement motivante.

Antoine RENARD

Réconcilier les Français avec l'entreprise

par Pierre BILGER

Avec des entrepreneurs honnêtes et dévoués au bien public. Ils constituent heureusement la grande majorité. Ce qui explique l'attachement que portent à leurs maisons respectives la plupart des travailleurs. Mais il ne faut pas cesser de faire des efforts pour rendre clair et net le contrat de direction au même titre que celui de l'emploi.

Réconcilier les Français avec l'entreprise est une ambition largement partagée. Non sans paradoxe, François Mitterrand y avait fortement contribué à partir de 1983. Au cours des dix dernières années cependant, force est de constater que la situation s'est détériorée. En particulier les grandes entreprises cotées sont mal aimées et l'économie de marché, bien que pratiquée, demeure contestée par une majorité de Français. En ce qui me concerne, au-delà de mon expérience de douze années à la tête d'une grande entreprise¹, j'ai perçu encore plus concrètement cette réalité à travers la réflexion et le dialogue que j'ai engagés sur le blog² que j'ai mis en ligne en janvier 2005 et dont j'ai repris et prolongé la substance dans des « Causeries à bâtons rompus »³ qui viennent d'être publiées.

Des abcès à débrider

Cette crise de confiance trouve un abcès de fixation dans les débats dont font périodiquement l'objet les rémunérations des présidents-directeurs généraux des grandes entreprises cotées et en particulier l'attribution d'options d'actions ou d'indemnités de départ, jugées excessives. Mais elle se manifeste aussi par exemple dans des malentendus dévastateurs. Ainsi il y a le refus de comprendre et d'accepter par les uns que le frein principal à l'embauche est la difficulté de licencier, par les autres que le travail, loin d'être refusé ou rejeté, en revanche ne procure pas assez de reconnaissance et de satisfaction dans l'entreprise.

¹ Alstom de 1991 à 2003

² www.blogbilger.com

³ Causeries à bâtons rompus, Florimont/Le Publieur, 227 p, 19

...contre des malentendus

Changer ce cours désespérant des choses appelle des efforts partagés.

Ainsi penser que des mesures législatives, fixation d'un plafond de rémunération ou interdiction des indemnités de départ, même si certaines sont devenues inévitables avec l'exacerbation des polémiques, puissent suffire à rendre acceptables les montants dont la publicité est légalement obligatoire depuis 2002, serait illusoire.

Une autorégulation active dans l'esprit des recommandations de l'Afep et du Medef de janvier 2007 est indispensable. Ceux qui décident de ces rémunérations, comités de rémunérations et conseils d'administration, doivent expliquer leurs décisions et, du même coup, adapter leur contenu à cette nécessité en faisant preuve de modération et de retenue. Ceux qui en bénéficient doivent aussi y appliquer leur esprit et leur discernement plus précocement que je ne l'ai fait moi-même quand j'ai décidé de renoncer en août 2003 à l'indemnité de départ qui m'avait été attribuée légalement et légitimement sur la base d'un contrat vieux de vingt ans, repris à son compte par le conseil d'administration au moment où il m'avait nommé à la tête de l'entreprise.

Au demeurant l'honnêteté commande d'observer que les « scandales » mis en exergue ne portent que sur un nombre réduit de cas particuliers et que l'immense majorité des entreprises, y compris cotées en bourse, ne sont pas concernées. Après l'exemple de Louis Gallois, ne revendiquant, à son arrivée chez Eads, aucun avantage supplémentaire par rapport à la situation qui lui était faite à la SnCF, celui, récent, de Henri de Castries, le président du directoire d'Axa, renonçant aux options d'actions qu'auraient justifiées au regard des critères habituels du capitalisme les performances de l'entreprise qu'il dirige confirme que les comportements honorables de chefs d'entreprise sont plus répandus que ne le pensent certains.

Gardons aussi en mémoire, alors que l'attention se focalise sur les seules hautes rémunérations des dirigeants d'entreprises cotées, portées à la connaissance de l'opinion depuis 2002, que, dans une société démocratique, c'est au système fiscal de corriger les écarts excessifs de revenus quelle qu'en soit l'origine, ce qui devrait inciter à la prudence dans le choix des points d'application du désarmement fiscal qui est dans l'air du temps.

L'urgence : retour à la simplicité

Réformer le marché du travail pour y introduire la simplicité, indispensable pour accélérer de manière décisive la réduction du chômage, a longtemps semblé un objectif inaccessible. Pourtant le succès obtenu pendant la récente campagne électorale par le concept de sécurisation des parcours professionnels, qui est d'ailleurs

inclus dans le programme du Président de la République comme il figurait dans celui de ses deux principaux concurrents, incite à un certain optimisme.

En effet la sécurité pour les personnes constitue le préalable ou la contrepartie nécessaire ou naturelle à la simplification radicale des règles de fonctionnement du marché du travail dont ont besoin les entreprises. Ce sont les termes inévitables du « compromis historique » qui permettrait à la France de sortir de l'ornière du chômage et de rejoindre les pays qui ont su s'y résoudre pour le bien des entreprises et de leurs salariés. Pour que cette solution produise ses effets, il faut qu'elle soit assurée de la stabilité et de la continuité. C'est le domaine par excellence où l'accord des partenaires sociaux et une approche multi partisane sont indispensables pour apporter aux entreprises la stabilité et la visibilité dont elles ont tant besoin pour avancer. Réhabiliter le travail au sein de l'entreprise est tout aussi nécessaire, mais sans doute encore plus difficile.

Quand je reviens par la pensée sur mes années de responsabilité à la tête d'une grande entreprise, je ne peux soutenir que j'ignorais cette exigence. Sans doute ne disposions-nous pas des instruments d'observation ni des grilles d'analyse qui auraient permis d'évaluer l'ampleur et la profondeur de cette pathologie. Mais il suffisait d'un peu d'intuition pour s'apercevoir que si de nombreux collaborateurs s'engageaient totalement dans le travail et y prenaient plaisir, beaucoup d'autres aussi n'y trouvaient pas le bonheur. Les conditions matérielles que l'entreprise était en position de leur assurer pouvaient constituer une explication de cette frustration. Mais elle n'était pas unique. Les modes d'organisation et de gestion, le comportement des managers, la hiérarchie des priorités, les préoccupations dominantes, les modes de raisonnement étaient aussi en cause.

L'urgence de l'équité

Et peut-être surtout la conception même de l'entreprise en économie de marché qui prévaut en ce début du vingt et unième siècle est-elle au cœur du problème. Qu'il l'ait voulu ou non, le devoir d'état du chef d'entreprise que j'étais était, selon l'idéologie ambiante, de satisfaire, avant toute autre considération, ses actionnaires et donc d'améliorer de manière continue et sans répit la performance opérationnelle de l'entreprise. Sans doute le discours était-il que cet objectif ne pouvait être atteint qu'avec des employés satisfaits. Mais cette affirmation relevait davantage de la pétition de principe que de l'action effective. Faire en sorte que chacun se sente heureux au travail n'était pas réellement considéré comme une condition de l'efficacité, mais plutôt comme un résultat que l'on pouvait attendre du succès de l'entreprise.

Au-delà de cette réalité il est juste aussi de relever une forme de panne de l'imagination face à ce problème. Ce serait en effet se leurrer que de penser, au moins

dans les grandes entreprises, qu'il suffirait que leurs chefs fassent du bonheur au travail leur priorité quitte à en sacrifier d'autres, pour que les choses changent. Rémunérer correctement le travail, faire fonctionner « l'ascenseur social », traiter chacun avec équité, partager les problèmes et les solutions, développer l'actionariat salarié, autant de pistes parmi d'autres qui s'imposent, mais qui se heurtent à la limitation des moyens disponibles et qui exigent une attention et un engagement des responsables à tous les échelons que les actions de formation ne suffisent pas à garantir.

Au risque de paraître banal, j'oserais affirmer que *le progrès viendra d'un changement radical des mentalités*. Ce qui suppose d'abord une réinterprétation de l'économie de marché, plus proche de la pensée qui lui a donné naissance, ensuite une réorientation de l'enseignement du management et de l'économie d'entreprise. Une œuvre de longue haleine !

Mais penser que la réconciliation des Français avec les entreprises devrait venir d'abord des syndicats, du système éducatif ou de l'Etat ne pourrait conduire qu'à une impasse. Certes chacun de ces acteurs devrait y contribuer, mais les entreprises elles-mêmes, probablement surtout les grandes, et leurs chefs ne peuvent qu'être en première ligne dans cette reconquête du cœur des Français.

Pierre BILGER

L'Europe en librairie

par Jacques MALLET

L'article ci-dessous expose les espoirs de renouveau émis par trois remarquables acteurs de la construction européenne.

La crise européenne provoquée par le « non » français et néerlandais du 29 mai 2005 au projet de traité constitutionnel, puis le 50^{ème} anniversaire du traité de Rome, enfin la perspective des élections présidentielles et législatives en France, ont eu pour conséquence un regain de réflexion sur la construction européenne, et elles ont suscité la publication d'ouvrages importants. Nous avons déjà signalé à nos lecteurs celui de Mme Sylvie Goulard *Le coq et la perle*. D'autres méritent de l'être sur lesquels nous voulons attirer l'attention.

Jacques Barrot contre les préjugés

Le plus important est un livre d'entretiens de Jacques Barrot, vice-président de la Commission européenne, publié en mars 2007¹. Il a le double mérite de contribuer utilement à une meilleure information des citoyens sur l'ensemble des problèmes de l'Union européenne. Utilement car à l'origine du « non » français il y avait d'abord une insuffisance grave d'information et d'explication. La responsabilité en incombe pour l'essentiel aux autorités et aux médias de notre pays.

Ce livre d'entretiens avec un grand journaliste comble des carences, rectifie des erreurs, et dénonce beaucoup de préjugés. Publié à la veille de la campagne présidentielle, il est à la fois un rappel de réalités mal connues et du bilan positif de l'Union européenne et de son élargissement mais aussi *un appel pour de nouvelles politiques communes* – de l'énergie, de l'immigration, de l'environnement, de la défense – qui permettront à la France de mieux relever les nouveaux défis planétaires, de maîtriser et d'humaniser la mondialisation et de faire de l'Europe unie un grand acteur du monde. Jacques Barrot nous fait aussi pénétrer dans les institutions européennes, dont il explique clairement la structure et le fonctionnement au service d'un Etat de droit.

¹ *L'Europe n'est pas ce que vous croyez*, éd. Albin Michel.

L'ouvrage s'achève par une « adresse » aux divers candidats à l'élection présidentielle, sous la forme de questions auxquelles dans la campagne – dont les problèmes européens ont été presque absents – ils étaient invités à répondre. Il n'y a eu, semble-t-il, que fort peu de réponses avant le 6 mai... on espère, sans trop y croire, que le gouvernement issu des élections y répondra de manière substantielle !

L'Europe ne cesse pas de naître

Le 50^{ème} anniversaire du traité de Rome a été salué notamment par une nouvelle édition – augmentée de nouvelles pages sur son bilan – du petit livre clair et précis de Pierre Gerbet, professeur émérite à l'Institut politique de Paris, sur *La naissance du Marché Commun*². Il est l'auteur d'une grande synthèse historique sur *La Construction européenne* dont la 3^{ème} édition a été publiée en 1999. On y trouve tout ce qu'il faut savoir sur le traité de Rome avec un certain nombre de documents en annexe, une chronologie et un index des institutions et des personnalités.

Sa conclusion mérite d'être citée : « La mondialisation fait douter certains de l'utilité actuelle du Marché Commun. C'est au contraire le renforcement du grand marché intérieur qui permettra, en développant la compétitivité en Europe, de faire face aux défis de la mondialisation. Mais la constitution du grand marché intérieur doit s'accompagner de mesures sociales afin de limiter les effets des inévitables délocalisations et le chômage. *Il faut établir un équilibre entre l'ouverture des frontières et la solidarité sociale.* A cette condition le marché intérieur, que l'on accuse parfois d'être le vecteur de la mondialisation, pourra permettre d'y faire face ».

Sortir de la crise, par le haut

Un troisième ouvrage doit être tout particulièrement signalé : *Aimer l'Europe* de Robert Toulemon³. Ce haut fonctionnaire européen, bien connu déjà pour ses livres plusieurs fois réédités sur *La Construction européenne* dans la collection du « livre de poche ». Ce n'est pas seulement une vision d'ensemble actuelle de tous les aspects de cette construction – dans le domaine économique, social et politique – mais aussi, comme le souligne la préface de Michel Albert, le témoignage engagé d'un militant européen de la première heure, collaborateur de Jean Monnet, ami de Robert Marjolin. « C'est, dit encore Michel Albert, sur le problème le plus fondamental pour notre avenir à long terme lié à la construction européenne l'ouvrage le plus ample, le plus rigoureux et le mieux informé désormais disponible sur le marché ».

L'Europe, nous rappelle Robert Toulemon, doit sa naissance à des initiatives françaises, celles de Jean Monnet et de Robert Schuman. Nation moteur et leader de

¹ *La naissance du Marché Commun*, éd. Complexe.

² *Aimer l'Europe*, éd. Lignes de repères.

l'Europe, la France a été plusieurs fois la « nation frein ». Plus généralement l'auteur met en lumière les contradictions de la politique européenne des gouvernements français : ceux-ci voulaient souvent une Europe forte dotée d'institutions faibles, en un mot une Europe française avec des institutions à l'anglaise...

L'élargissement de l'Union européenne a été dans l'ensemble un succès. Mais l'erreur a été de faire l'élargissement de l'Union européenne sans mener à bien au préalable l'approfondissement nécessaire de ses capacités de décision et le renforcement de ses capacités budgétaires. Robert Toulemon souligne que « l'absence de tout débat sur les finalités de l'Union avant l'adhésion des trois neutres et plus encore celle des dix derniers, est une des causes du malaise dont souffre l'Europe. Elle explique en partie le rejet d'un traité constitutionnel qui ne précisait pas ces finalités. *L'Union ne peut continuer à avancer sans savoir où elle va.* Un débat sur les étapes qui restent à parcourir est nécessaire pour déterminer si l'accord est suffisant pour avancer ensemble. Si, comme il est vraisemblable, cet accord n'existe pas, la solution doit être l'acceptation d'une « différenciation » dans l'intégration – ce qui est déjà le cas dans certains domaines comme la monnaie et les contrôles aux frontières – fondée sur un principe politique fondamental de la politique européenne : lorsque des intérêts essentiels sont en jeu, une majorité d'Etats ne peut contraindre une minorité mais cette minorité ne saurait empêcher la majorité d'aller de l'avant ».

L'ouvrage met en lumière le rôle majeur de l'Europe dans le monde en rappelant la dernière phrase des Mémoires de Jean Monnet qui définissait la Communauté européenne comme « une étape vers les formes d'organisation nécessaires au monde de demain ».

L'influence et l'action d'une Europe puissante seront dans l'avenir indispensables pour renforcer l'Etat de droit, la démocratie et la paix, pour une lutte efficace contre la criminalité organisée et le terrorisme, pour le développement des pays pauvres et donc la maîtrise de l'immigration, pour apporter une réponse aux défis redoutables dérivant des changements climatiques : il y aura demain des guerres pour l'eau et pour l'accès aux matières premières. Encore faut-il que l'Europe ait une volonté politique à la mesure de sa puissance économique et commerciale et qu'elle se dote de la capacité et des moyens d'action nécessaires – en particulier en matière de recherche - y compris dans le domaine militaire.

C'est dans cette perspective d'une Europe ambitieuse et volontaire que Robert Toulemon définit les principes d'une « sortie de crise par le haut » de l'Union européenne. Ces pages finales doivent être lues et méditées.

L'avenir de l'Europe va se jouer à bref délai avant la fin de 2008 et avant le renouvellement de la Commission et des élections européennes de 2009. Trois rendez-vous majeurs l'attendent demain : le rendez-vous institutionnel, le rendez-vous budgétaire et le rendez-vous des décisions sur les limites de l'élargissement. L'Europe sera-t-elle présente au rendez-vous de l'Histoire ?

Jacques MALLET

L'Europe : de retour en France

par René FOCH

*Le nouveau Président ne rechigne pas à la besogne, au contraire de son prédécesseur.
L'article ci-dessous lui trace sa feuille de route, comme on dit maintenant,
en espérant qu'il arrivera au bout du chemin.*

Le nouveau président de la République a posé un acte fort en se rendant à Bruxelles, à peine son gouvernement constitué, soulignant ainsi le rôle essentiel que joueront les problèmes européens dans sa politique. On peut espérer que ce geste marque la fin de la politique absurde qui consistait à rendre l'Europe responsable de nos difficultés et à s'étonner ensuite que le peuple français ait repoussé le projet de Constitution imprudemment soumis à son approbation. C'est du double « non » français et néerlandais que part Nicolas Sarkozy.

Priorité à la remise en route

Il considère que la première priorité est de remettre l'Union européenne en état de marche. Pour cela il s'est d'abord rendu auprès de M^{me} Merkel, chargée d'un rôle essentiel dans la relance européenne, inscrivant ainsi sa démarche dans un calendrier qui s'ouvre avec le Sommet européen de juin et qui après une présidence française doit aboutir aux élections européennes de 2009. Ce sera espérons-le une démonstration du rôle non pas exclusif mais essentiel du couple franco-allemand.

Nicolas Sarkozy préconise un nouveau texte simplifié, réduit pour l'essentiel aux dispositions institutionnelles prévues par le projet de constitution : présidence stable du Conseil européen, création d'un ministre des Affaires extérieures, décisions prises sur la base d'une double majorité des Etats et des populations, extension du champ des décisions à la majorité. Le nouveau texte serait ratifié par la voie parlementaire.

Cette proposition se situe à mi-chemin entre la position des 18 Etats-membres qui ont ratifié le projet de Constitution et les réticences de pays comme l'Angleterre, la Pologne ou la Tchéquie. Un accord au Sommet de juin permettrait de convoquer une conférence intergouvernementale chargée de donner forme à un compromis.

Au cas où un accord à 27 se révélait impossible, M. Prodi a proposé devant le Parlement européen d'aller de l'avant avec les pays qui y seraient disposés. Par ailleurs Nicolas Sarkozy qui avait violemment critiqué la politique d'euro fort de la Banque centrale européenne semble s'être rallié aux arguments de l'Allemagne qui malgré la force de l'euro est devenue la première exportatrice mondiale et avait reconnu qu'il était politiquement impossible d'amender les statuts de la Banque centrale européenne.

Une gouvernance économique

Aussi fait-il une deuxième proposition, que Jacques Delors préconise depuis longtemps. Le traité de Maastricht, rappelle l'ancien président de la Commission, prévoit une Union économique et monétaire. Avec l'euro on a réalisé seulement le deuxième volet de ce traité qui a été ratifié en son temps et dans le cas de la France par référendum. La proposition de Sarkozy est de mettre sur pied entre pays membres de la zone euro une sorte de gouvernement économique qui ne devrait pas empiéter sur les compétences de la Banque centrale européenne mais qui devrait dialoguer avec elle comme le fait le gouvernement américain avec la Federal Reserve. Un organisme existe déjà c'est l'Eurogroupe, c'est-à-dire le Conseil des ministres des Finances de la zone euro que préside une personnalité très respectée, Jean-Claude Juncker, Premier ministre du Luxembourg. Rappelons-nous le rôle qu'a joué un autre représentant d'un petit pays, Paul-Henri Spaak, dans la négociation des traités de Rome.

Quelle serait la tâche confiée à l'Eurogroupe ? Voici ce qu'écrit Jean Pisani-Ferry, le directeur du centre d'analyses économiques Bruegel : « l'Eurogroupe s'est beaucoup concentré sur les questions budgétaires... On réalise aujourd'hui que tous les problèmes ne sont pas budgétaires : je pense aux divergences économiques persistantes au sein de la zone euro et à la politique de change. Il serait aussi logique que la zone euro soit à l'avant-garde de l'intégration économique en Europe... Il faut développer au sein de la zone tous les éléments d'intégration et de gouvernance qui sont logiquement liés au fait de partager la même monnaie, rien de moins et rien de plus, et il faut garder la porte ouverte aux pays qui veulent et peuvent s'y joindre ».

Cette deuxième proposition de notre Président n'est nullement en contradiction avec sa première proposition tendant à créer le plus vite possible les conditions de la remise en marche des institutions de l'Union européenne, mais par une sorte de relation dialectique elle pourrait peut-être faciliter l'accord recherché dans le cadre de la grande Europe en montrant aux sceptiques qu'ils ne disposent pas d'un veto sur le développement de la zone euro. Juridiquement cette proposition ne se présenterait pas comme une coopération renforcée avec toutes les possibilités de ver-

rous que prévoit le traité de Nice mais comme l'application complète du traité de Maastricht par ceux de ses membres qui ont adopté l'euro. En somme, ces treize pays décideraient simplement de mettre l'euro au service de leur économie comme les Américains mettent le dollar au service de la leur.

On remarquera que cette deuxième proposition de Nicolas Sarkozy rejoint une remarque formulée par François Bayrou dans *Le Monde* du 3 mars 2007. « Il y a deux projets européens en concurrence. Le projet qui veut une Europe la plus large possible dont l'objectif est de faire un Marché commun avec des règles juridiques communes. Notre projet est plus exigeant : il est de regrouper nos forces pour agir ensemble sur le destin du monde pour défendre des valeurs et un projet de société ».

La deuxième proposition de Nicolas Sarkozy s'inscrit manifestement dans cette deuxième perspective.

La Confédération de la Méditerranée

La troisième proposition de Nicolas Sarkozy tendant à organiser une confédération méditerranéenne par contre apparaît nouvelle et, si à ce stade il n'a pas donné de détails sur la façon dont elle pourrait se concevoir, un livre récent de Otto de Habsbourg « Le nouveau défi européen » esquisse une vue prospective des domaines qu'elle pourrait couvrir. Déjà au Sommet de Paris en 1972 il fut décidé d'adopter « des perspectives d'ensemble dans les relations de coopération avec les pays riverains de la méditerranée ». En 1976 des accords de coopération furent signés avec les trois pays du Maghreb. En 1995 à Barcelone, 27 Etats du pourtour méditerranéen promulguèrent un partenariat euro-méditerranéen et décidèrent qu'en 2010 on mettrait en place « une zone méditerranéenne de libre-échange entre l'Union et les Etats du sud méditerranéen ».

« Nous avons à long terme la tâche de créer une confédération méditerranéenne écrit Otto de Habsbourg... La Turquie a, à cet égard une grande tâche historique qui n'est pas de devenir membre de l'Union européenne mais d'être un des partenaires essentiels de cette dernière dans le monde. L'Europe doit faire preuve de créativité politique et inventer quelque chose qui relie l'Union européenne, la Turquie et les peuples turcophones et enfin le Maghreb. Ce quelque chose serait la poutre maîtresse de cette triade méditerranéenne ».

Si Nicolas Sarkozy a pris position avec clarté contre l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne, il a indiqué qu'il ne s'opposerait pas à la poursuite de discussions techniques - sur les statistiques par exemple - qui ne préjugent pas l'issue des négociations. Il a donné comme raison de son opposition le fait que la Turquie se situe en Asie Mineure. Il aurait pu ajouter que le Maroc, pays proche de la France, avait déposé en son temps une candidature qui a été découragée par la même raison géographique. Mais là n'est pas le fond de la question. Nous devons nous rendre compte que l'entrée de la Turquie en Europe est un objectif de la politique améri-

caine, évidemment repris par le Royaume Uni au sein des institutions européennes. Il s'agissait d'un plan d'ensemble en deux volets, d'une part introduire la démocratie au Moyen-Orient en commençant par l'Irak, d'autre part faire entrer la Turquie dans l'Union européenne et ainsi faire entrer l'Union européenne au Moyen-Orient comme élément stabilisateur.

L'échec catastrophique du premier volet oblige à remettre en cause le deuxième. Comme l'a souligné Nicolas Sarkozy si la Turquie entrait en Europe le problème Kurde deviendrait alors un problème européen. Il est douteux que nos partenaires soient très désireux de l'affronter. Mais il ne suffit pas de dire non à la Turquie ce qui en l'occurrence nous oppose à la politique américaine. Nous devons développer une politique globale alternative où la Turquie aurait toute sa place aux côtés de l'Europe.

René FOCH

RENDEZ-VOUS AVEC L'HISTOIRE

« Jean Monnet nous a d'abord enseigné la persévérance. Dans un pays comme la France où l'on se pique d'avoir dix idées par an, il nous a démontré qu'il valait mieux, si l'on voulait aboutir, avoir une idée tous les dix ans. Lui-même n'en a eu que deux : le Plan et l'Europe. Avec le premier, la France s'est relevée. Avec la seconde, elle a ouvert la voie à un dépassement de l'Etat national. Voilà pour les objectifs. Mais Jean Monnet nous a, aussi, appris une méthode. Si l'on veut réussir il faut faire travailler ensemble tous ceux qui ont un intérêt quelconque à cette réussite, leur fixer une échéance et les doter d'institutions qui gèrent l'idée de départ. C'est ainsi que la construction européenne a survécu, jusqu'à ce jour, à tous ses avatars ».

Jean Boissonnat, 1995

Nicolas Sarkozy vu d'Allemagne

par Hans STARK

C'est un partenaire jeune et nouveau à facettes multiples pour les Allemands, dont certaines entraînent chez eux quelque appréhension.

L'Allemagne s'est réjouie des résultats des élections présidentielles en France et de l'arrivée à l'Élysée de Nicolas Sarkozy. C'est à ce dernier que la France doit, du point de vue allemand, l'effondrement de l'extrême gauche et la déroute du Front National, deux courants qui n'ont attiré à peine plus qu'un électeur sur cinq (contre un sur trois en 2002), ce qui est jugé rassurant outre-Rhin. Loin de rejoindre le chœur de ceux qui, en France, stigmatisent la « droitisation » de l'UMP et du nouvel hôte de l'Élysée, les Allemands considèrent qu'on assiste plutôt à une normalisation de la vie politique française. Le modèle social français, si enviable fût-il dans l'absolu, aurait ancré l'ensemble du système politique et économique français à gauche de l'échiquier politique, en comparaison avec les autres pays européens. D'ailleurs, dans aucun autre pays européen, les idées libérales, qui constituent le fondement de base des démocraties occidentales, ne suscitent autant de rejet qu'en France. Aussi, les Allemands, après avoir subi les réformes dites « Hartz IV » imposées par un gouvernement social-démocrate, puis accepté la retraite à 67 ans et l'augmentation de la TVA sous le gouvernement d'Angela Merkel, estiment que le programme électoral de Nicolas Sarkozy est assez modéré et qu'il reflète des mesures que n'importe quel autre gouvernement centriste en Europe est obligé de prendre dans le contexte économique actuel. La France s'apprête donc à revenir sur terre et les Allemands s'en réjouissent.

Une omnipotence originale en Europe

Mais ce n'est pas parce qu'il invite les Français à se lever tôt ou à travailler plus et qu'il fête ses victoires électorales au Fouquet's ou sur un Yacht en Méditerranée que les Allemands voient en Nicolas Sarkozy un authentique libéral sur le plan politique ou économique. Sa volonté non seulement de présider, mais aussi de gouverner ne choque pas les dirigeants allemands. Ils sont néanmoins conscients du fait que l'omnipotence politique du Président de la République n'a d'égale dans aucun autre pays européen de l'Union européenne. Toutefois, cette donnée n'est pas due à l'ambition apparemment dévorante du nouveau Président, mais plonge ses racines

dans une conception aux relents monarchistes, voire absolutistes, de la démocratie qui fut celle du général de Gaulle. On n'attend donc pas de la part de Nicolas Sarkozy qu'il accepte des contre-pouvoirs, ce que les élections législatives confirmeront, même si l'entrée au gouvernement de personnalités de gauche marque une certaine ouverture. De même, s'il introduira une dose de flexibilité dans l'économie française et s'il adaptera le modèle social français aux réalités de la globalisation, il est peu probable qu'il défendra avec moins de vigueur que Jacques Chirac les intérêts agricoles de son pays et avec moins de fermeté (que jadis en tant que ministre à Bercy) les intérêts des fleurons de l'industrie française, à commencer par la partie française d'EADS. Le gouvernement Merkel s'attend donc à trouver en lui un partenaire fiable, mais sans doute peu commode.

Réviser le Traité mal voté

Les dirigeants allemands ont surtout noté avec soulagement que le successeur de Jacques Chirac s'est engagé à contribuer à sortir l'Union européenne de sa crise institutionnelle, moyennant un nouveau traité, dont la ratification ne sera pas soumise à un nouveau référendum, mais à un vote parlementaire. Le spectre d'un 29 mai bis était lourd de risques pour la construction européenne, compte tenu des critiques que le projet européen suscite toujours en France. Mais de là à dire que le moteur franco-allemand est reconstitué, c'est un pas que les Allemands ne franchiraient point. Non seulement le terme « mini-traité », il est vrai entre-temps abandonné, prête à discussion, mais même l'idée d'un « traité substantiel, mais court » mérite d'être approfondie. Restent les faits et gestes. Nicolas Sarkozy s'est rendu à Berlin le jour de son investiture, alors que ses prédécesseurs avaient demandé aux chanceliers de venir d'abord à Paris. Une différence de taille. Le nouveau Président a qualifié l'amitié franco-allemande de « sacrée », un terme fort, mais il a aussi rappelé aux Allemands durant la campagne, et à quatre reprises, que leur pays a inventé la solution finale alors que la France a inventé les droits de l'homme. Bref, malgré nos intérêts communs, l'Histoire nous sépare. Enfin, les Allemands se souviendront aussi que Nicolas Sarkozy, en tant que ministre, avait estimé que le couple franco-allemand n'avait plus son rôle dans l'Europe élargie et qu'il fallait le remplacer par un directoire des grands pays de l'Union. Ce dernier point embarrasse Berlin tout particulièrement, car être à l'écoute des « petits » pays de l'Union fait partie des traditions des Allemands en matière de construction européenne. Sur l'Europe, les voix française et allemande risquent donc de diverger, même si la priorité accordée par l'Élysée à la relance institutionnelle est a priori de bonne augure.

Beaucoup de points communs avec Angela

Au-delà des questions institutionnelles, beaucoup de points rapprochent Nicolas Sarkozy et Angela Merkel en matière de politique étrangère. Hostiles à l'intégration de la Turquie dans l'UE, ils affichent une attitude plutôt distante à l'égard du

Kremlin qui n'exclut ni une volonté de dialogue avec Moscou, ni le souci de désamorcer la crise qui couve dans les relations entre l'UE et la Russie. Les prises de position de Nicolas Sarkozy à l'égard de Washington ont été chaleureusement saluées outre-Rhin où l'on table sur une relation plus détendue et plus constructive entre la France et les Etats-Unis, une perspective dont se réjouit la très pro-atlantique Angela Merkel. Enfin, les origines hongroises du nouveau Président, aussi lointaines soient-elles, semblent propices à une meilleure compréhension pour les intérêts spécifiques des nouveaux membres centre-européens de l'Union, intérêts dont les Allemands ne peuvent et ne veulent être les seuls avocats.

On s'attend donc, outre-Rhin, à un vrai retour de la France sur la scène européenne et mondiale, à une politique étrangère et de sécurité engagée, responsable et désidéologisée. Dans ce scénario, Nicolas Sarkozy ferait certes de l'ombre à Angela Merkel, mais les succès que cette dernière a enregistrés depuis un an sur le plan de la politique étrangère doivent aussi beaucoup à l'effacement de Jaques Chirac et de Tony Blair et à l'affaiblissement de George W. Bush, ainsi qu'à la double présidence allemande de l'UE et du G-8 en 2007. Voir Nicolas Sarkozy reprendre le flambeau en 2008 n'est pas sans déplaire à Berlin, pourvu que la France et l'Allemagne aillent dans la même direction.

Hans STARK

« Parmi les royaumes bien organisés et bien gouvernés actuellement on trouve celui de France. Il bénéficie d'une infinité de règles constitutionnelles excellentes, dont dépendent la liberté et la sécurité du roi. Parmi celles-ci, on mentionnera le Parlement et ses attributions. Parce que c'est lui qui donne ses règles au royaume et connaît bien l'ambition et l'insolence des grandeurs d'établissement. Il juge qu'il est nécessaire de leur fourrer un mors dans la bouche pour les discipliner. D'autre part, il connaît la haine qui anime le peuple contre les privilégiés, effet de la crainte qu'ils inspirent ».

Nicolas Machiavel, Le Prince

Union européenne – Russie : quelles relations ?

par Yves POZZO DI BORGO

Des liaisons dangereuses, disent certains, mais nécessaires et fructueuses. Chargé d'une mission d'information auprès de la Russie par le Sénat, notre ami a rédigé un rapport bien documenté dont il nous résume ici les conclusions.

Le partenariat avec la Russie est « *le plus important, le plus urgent et le plus lourd de défis pour l'Union européenne* », estimait le Haut Représentant pour la politique étrangère et de sécurité commune, Javier Solana, en 1999. Ce constat est encore plus vrai aujourd'hui. En effet, malgré les grands espoirs suscités au lendemain de la chute du rideau de fer, on assiste aujourd'hui à un certain désenchantement dans les relations entre l'Union européenne et la Russie. La démocratie et les droits de l'homme, la situation en Tchétchénie, la vive réaction de Moscou à l'annonce du déploiement d'éléments du système de défense anti-missiles américain en Pologne et en République tchèque ou encore la récente crise russo-estonienne autour du mémorial soviétique de la Deuxième Guerre mondiale : autant de sujets qui illustrent les fortes tensions actuelles.

Quelques jours après l'échec du Sommet Union européenne – Russie de Samara le 18 mai dernier, qui devait marquer le lancement des négociations en vue de la conclusion d'un nouvel accord entre l'Union européenne et la Russie, il paraît nécessaire de se pencher sur l'état actuel et l'avenir de ces relations.

Des désillusions réciproques

Un cadre institutionnel dépassé

Les relations entre l'Union européenne et la Russie reposent actuellement sur un accord de partenariat et de coopération, signé en 1994 et entré en vigueur en 1997, pour une période initiale de dix ans. Si cet accord a permis certains progrès, notamment en matière commerciale, son bilan apparaît toutefois mitigé. Surtout, depuis

1994, l'Union européenne et la Russie ont beaucoup évolué. En 1999, l'Union européenne a adopté une « stratégie commune » à l'égard de la Russie visant à renforcer les relations sur la base d'un partenariat stratégique. Toutefois, cet instrument n'a pas eu de véritables répercussions pratiques. Enfin, les financements accordés par l'Union européenne à la Russie dans le cadre du programme TACIS, qui se sont élevés à hauteur de 2,7 milliards d'euros depuis 1991, n'ont pas réellement démontré leur efficacité, comme l'a confirmé un rapport de la Cour des comptes des Communautés européennes.

Des réalisations limitées

En mai 2003, l'Union européenne et la Russie se sont fixé pour objectif de réaliser à terme quatre « espaces communs » : un « espace économique commun », un « espace de liberté, de sécurité et de justice », un « espace de coopération dans le domaine de la sécurité extérieure » et un « espace de recherche, d'éducation et de culture ». Toutefois, malgré ces objectifs ambitieux, les réalisations concrètes sont restées limitées.

Les malentendus transeuropéens

La démocratie et les droits de l'homme

La question de la démocratie et des droits de l'homme constitue l'un des sujets les plus difficiles dans les relations entre l'Union européenne et la Russie. Les deux mandats successifs de Vladimir Poutine se sont caractérisés par un net recul de la démocratie, du pluralisme des médias et des libertés individuelles. L'insistance de l'Union européenne sur les « valeurs communes » est toutefois très mal perçue par le gouvernement russe et *elle suscite une relative indifférence dans l'opinion publique en Russie*. Plutôt que d'adopter un discours purement incantatoire sur les droits de l'homme et la démocratie, il semble plus efficace pour l'Union européenne d'évoquer sans équivoque et avec fermeté ces questions, mais dans le cadre d'un véritable dialogue avec le gouvernement russe.

Un exemple archétypique : le domaine de l'énergie

La Russie est le premier fournisseur de gaz naturel de l'Union européenne (avec 40 % des importations soit 19 % de la consommation totale) et le deuxième fournisseur de pétrole (avec 20 % des importations et 16 % de la consommation totale). La dépendance énergétique à l'égard de la Russie varie cependant fortement entre les pays. Ainsi, la part du gaz russe est de 100 % dans les pays Baltes, 80 % en Pologne, 37 % en Allemagne et en Italie et 24 % en France. Cette dépendance énergétique de l'Union européenne vis-à-vis de la Russie devrait fortement s'accroître dans les prochaines années. La Commission européenne estime que, d'ici vingt ou trente ans, 70 % des besoins énergétiques de l'Union européenne devront être assurés par les importations, contre 50 % aujourd'hui.

Les crises du gaz entre la Russie et l'Ukraine, puis avec la Biélorussie, ont suscité des interrogations sur la fiabilité de la Russie en tant que principal fournisseur d'énergie. L'ensemble des experts s'accorde à rejeter l'hypothèse d'un chantage énergétique, ne serait-ce que parce que la dépendance est réciproque. Si l'Union européenne dépend de son premier fournisseur, la Russie dépend aussi de son principal client. En revanche, il existe une réelle inquiétude sur la capacité de la Russie à honorer ses engagements vis-à-vis de l'Union européenne en matière d'approvisionnement en hydrocarbures, compte tenu de la hausse de la consommation intérieure et du manque d'investissements.

Or, face à cette situation, *il n'existe pas aujourd'hui de véritable politique européenne de l'énergie* et l'Union européenne ne parvient pas à parler d'une seule voix vis-à-vis de ses partenaires extérieurs. En réalité, l'approche commune a montré ses limites et les relations en matière d'énergie sont restées fortement bilatérales. Le projet de gazoduc sous la Mer Baltique entre l'Allemagne et la Russie en a offert l'illustration. Face à la volonté de la Russie de trouver d'autres débouchés, notamment en Asie, et de constituer un cartel des pays producteurs, une sorte d'OPEP du gaz, l'Union européenne devrait donc chercher à renforcer ses liens avec d'autres pays producteurs et encourager la construction de voies alternatives, comme le gaz liquéfié ou encore le projet de gazoduc Nabucco. En définitive, la diversification des sources constitue la clé de la sécurité des approvisionnements et la meilleure stratégie pour l'Union européenne.

Vers un partenariat stratégique ?

Les éléments à prendre en compte

La Russie est avant tout un État souverain, soucieux de défendre ses intérêts nationaux, qui n'hésite pas à adopter une attitude très dure, voire brutale, dans les relations internationales. De plus, contrairement aux années 1990 où elle paraissait affaiblie, la Russie se considère aujourd'hui, grâce à l'arme énergétique, en position de force vis-à-vis de l'Union européenne. De son côté, l'Union européenne n'est pas un partenaire évident pour la Russie. Le système institutionnel européen est complexe avec la Commission européenne, le Haut Représentant pour la PESC, la présidence changeante tous les six mois, etc. De plus, entre les États membres, on constate un fort clivage concernant les relations avec la Russie. En particulier, l'élargissement de l'Union européenne aux pays d'Europe centrale et orientale a eu un impact important sur les relations avec la Russie. En effet, des pays comme la Pologne ou les pays Baltes, n'ont pas la même histoire, ni la même vision des relations avec la Russie. La Russie a très bien compris tout le parti qu'elle pouvait tirer de ces divisions entre les États membres. Elle a donc tendance à privilégier les relations bilatérales avec les « grands pays ». *Face à la Russie, il est donc indispensable que l'Union européenne parle d'une seule voix.*

Pour un nouvel élan

La conclusion d'un nouvel accord, qui remplacerait l'actuel accord de partenariat et de coopération, permettrait de donner un nouvel élan aux relations entre l'Union européenne et la Russie. Ce nouvel accord, qui pourrait s'intituler « partenariat privilégié » ou « partenariat renforcé », devrait prévoir un renforcement du dialogue politique et de la coopération dans certains domaines, comme l'énergie ou la politique étrangère et la défense. Parallèlement, l'Union européenne et la Russie devraient poursuivre la mise en œuvre des quatre « espaces communs ».

Les relations économiques pourraient encore être fortement développées. L'Union européenne devrait soutenir l'accession de la Russie à l'Organisation mondiale du commerce. Cette intégration devrait constituer, en effet, une forte incitation pour la Russie à engager les réformes économiques nécessaires, notamment pour faciliter les investissements étrangers. Elle pourrait ouvrir la voie à la création d'une zone de libre échange entre l'Union européenne et la Russie.

La suppression de l'obligation de visa constitue une forte attente des citoyens russes et une priorité de leur gouvernement. Il faut savoir que la Russie représente aujourd'hui, pour la France, le premier pays en matière de demandes de visas. Or, le risque migratoire en provenance de la Russie paraît limité. Dès lors, pourquoi ne pas envisager de supprimer l'obligation de visa entre l'Union européenne et la Russie ? Cette mesure constituerait un signal fort en direction de la Russie et favoriserait les échanges entre les citoyens des pays de l'Union européenne et les ressortissants russes. Dans le même temps, la coopération en matière de lutte contre l'immigration clandestine, le terrorisme et la criminalité organisée devrait être renforcée.

Si l'Union européenne veut jouer un rôle accru sur la scène internationale, il est indispensable de renforcer les liens avec la Russie. En sa qualité de membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, la Russie représente, en effet, un partenaire privilégié en matière de politique étrangère. De même, en matière de défense, ne pourrait-on pas envisager de réunir périodiquement une sorte de Conseil Union européenne-Russie, sur le modèle du Conseil OTAN-Russie, et de lancer des opérations extérieures communes, par exemple en Afrique ou dans les Balkans ?

La coopération dans le domaine de la culture et de l'éducation constitue un vecteur important de rapprochement entre les peuples. Or, l'Union européenne ne s'est guère donné jusqu'à présent les moyens de mener une action ambitieuse dans ces domaines. Ainsi, une centaine d'étudiants russes seulement bénéficient actuelle-

ment d'une bourse de l'Union européenne. Pourquoi ne pas envisager un ambitieux programme dans le domaine de l'éducation en multipliant le nombre de bourses destinées aux étudiants russes désireux de venir étudier dans l'Union européenne ?

Pour conclure, on peut se demander à quoi pourraient ressembler les relations entre l'Union européenne et la Russie dans quinze ou vingt ans ? Dans un rapport de 2004, les députés René André et Jean-Louis Bianco dessinaient quatre scénarios.

- Premier scénario : l'adhésion de la Russie à l'Union européenne. Cette option ne paraît pas envisageable à court ou moyen terme. Même si par son histoire et par sa culture la Russie fait partie de l'Europe et qu'une partie de son territoire est située en Europe, la population et la taille de ce pays sont telles qu'elles dépasseraient la capacité d'intégration de l'Union européenne. Surtout, les autorités russes ont toujours affirmé que la Russie ne voulait pas intégrer l'Union européenne.

- Deuxième scénario : le « statu quo ». Cette option ne paraît pas souhaitable, car il est nécessaire de renforcer les relations dans le domaine de l'énergie, de la sécurité extérieure ou encore en matière de lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée.

- Troisième scénario : une relation fondée sur la formule « tout sauf les institutions ». Là encore, cette option ne paraît pas réaliste étant donné que la principale revendication de la Russie est précisément d'être associée à la prise de décision.

- **Le quatrième scénario, le « partenariat stratégique » est la seule voie qui paraît porteuse d'avenir. L'interdépendance entre la Russie et l'Union européenne est telle que, à mon avis, il n'existe pas d'alternative à ce partenariat stratégique. Ainsi, dans le domaine de l'énergie, la Russie a besoin des capitaux et des moyens technologiques des entreprises européennes, tandis que celles-ci ont besoin d'avoir accès aux ressources qui se trouvent sur le territoire russe. En réalité, le destin de l'Union européenne et celui de la Russie sont étroitement liés.**

Yves POZZO di BORGO

L'Europe à fond de train

par Bernd POSSELT

La chute du rideau de fer n'a pas entraîné la rénovation du chemin de fer. Dans un article, paru dans Paneuropa, le 9 mars 2007, l'auteur souligne l'urgence de la construction d'un réseau pan-européen.

Aujourd'hui on débat en partie de manière populiste, ou même hystérique, des conséquences des émissions de CO₂ sur le climat. Même si le monde ne disparaîtra pas en 2016, comme des soi-disant experts le proclament dans des manchettes tonitruantes... Ce problème pourtant est trop sérieux, pour qu'on continue à ne rien faire. Nous ne nous préoccupons pas de savoir s'il faut se pencher sur le problème des voitures de fonction des ministres, sur les taxes et les impôts nouveaux qui pèseront sur les contribuables ou sur l'instauration de nouveaux contrôles bureaucratiques...

Il est étonnant en revanche que personne ne parle à ce sujet du défi majeur qu'on n'a pas relevé depuis des décennies : la construction d'urgence d'un réseau européen de trains à grande vitesse. On ne fait quelque chose, et encore à petite dose, qu'au niveau national. En Allemagne la construction de la ligne ICE de Munich à Nuremberg, avec prolongement prévu vers Berlin, a été accélérée. A partir du 10 juin le TGV va relier Paris à Strasbourg en 2 heures et 20 minutes et dès que le tronçon entre Baudrécourt et Strasbourg sera terminé le délai du trajet sera encore réduit de 40 à 50 minutes.

Au milieu des années 80 Kohl et Mitterrand avaient proclamé l'urgence de créer une grande ligne entre Paris et Budapest. En réalité, il n'en a rien été. Pour le parcours Strasbourg-Munich, plus court de 100 kilomètres que le parcours Paris-Strasbourg, il faut compter encore maintenant quatre heures et demie ! Il n'existe presque aucun train direct. Et même si le TGV va se traîner provisoirement jusqu'à Stuttgart, il n'ira pas jusqu'à Munich, sans parler de Vienne et Budapest; comme cela serait normal pour une « grande ligne ». Le paysage morcelé du réseau ferré européen est la proie d'une bataille picrocholine, à propos de la liaison matinale entre Vienne et l'Ouest. Un ICE part bien à l'aube de la métropole danubienne vers celle de l'Isar, mais à Munich, à son arrivée, le train en direction de Strasbourg et Paris vient juste de partir ! Il n'y a plus qu'à attendre !

La chute du rideau de fer aurait dû être l'occasion de pousser la construction des liaisons ferroviaires avec l'Est, de manière à limiter le flux des autos, des camions et des vols aériens, pour transférer ce trafic sur les rails. C'est le contraire qui est aujourd'hui le cas. Les voyageurs qui veulent se rendre en train dans les pays baltiques et en Pologne peuvent en témoigner, lorsqu'ils subissent les chaos des ballasts de l'époque soviétique.. Le trajet en train de Munich à Prague dure de 7 à 10 heures ! Une bonne raison pour prendre l'avion ou la voiture, alors que la distance entre Munich et Prague est nettement plus courte qu'entre Paris et Strasbourg.

Après des décennies de fausses promesses et de lamentations il est grand temps de mettre en place des voies modernes, traversant les frontières et en même temps de réviser les horaires pour mettre fin aux habitudes étroitement nationales. La constitution d'un réseau pan-européen moderne, doté des moyens financiers adéquats, fera entrer dans la réalité les grands plans restés à l'état de rêve jusqu'ici. Elle rendrait inutile une partie des vols intereuropéens, dévoreurs de benzène polluant. Il faut entreprendre en priorité les grandes lignes reliant Bruxelles à Varsovie et Moscou, Paris au bassin du Danube par Strasbourg, Hambourg à Lyon par Francfort, Berlin à Rome etc...

C'est dans la liaison entre l'Est et l'Ouest que l'on peut obtenir vite et bien les progrès les plus intéressants. Salaires et prix sont encore assez bas à l'Est pour que l'on obtienne des coûts de réalisation plus avantageux qu'à l'Ouest. La plaine qui s'étend de l'Allemagne jusqu'à la Russie est propice à la construction des chemins de fer aussi bien que le plat pays qui relie Budapest à Belgrade, où actuellement la vitesse des trains dépasse à peine celle des boeufs. La construction de TGV dans ces régions ne serait pas seulement bon marché, mais aussi écologique. Elle déclencherait une nouvelle croissance, à l'image de ce qui s'est passé au XIXème siècle en Europe centrale, en application des théories de Friedrich List.

La renaissance du chemin de fer, moyen de transport paneuropéen ne nécessite pas seulement de meilleures infrastructures et de meilleures liaisons, mais aussi des mesures efficaces pour aider les familles à trouver des places convenables, à meilleur prix, pour améliorer le confort des personnes âgées et des handicapées, pour acheminer et garder les bagages en consigne.

A l'époque des vols charter, on a annoncé la fin du train. Les débats sur l'environnement constituent une chance de renouveau pour ce dernier. Ils encouragent le développement d'une politique européenne. Ces idées doivent être débattues au Conseil européen et chez les Etats membres. Ce serait une mission pour l'actuelle Présidence allemande. D'autant plus qu'elle a en Jacques Barrot, l'énergique Commissaire aux transports, très favorable au chemin de fer, un interlocuteur de grande qualité.

Bernd POSSELT

(traduction : Charles Delamare)

“Reparlementariser” la V^e République

par Pierre AVRIL

La Constitution a besoin d'être aménagée. Un besoin pressant... depuis plus de quinze ans ! Il nous a paru intéressant de reprendre ici un article à ce sujet, paru dans notre revue en 1991. Il garde toute son actualité et mérite d'être médité par l'Assemblée Nationale nouvellement élue.

Il y avait longtemps que l'on ne parlait plus des institutions ! Si la question resurgit aujourd'hui, à droite comme à gauche, la morosité qui atteint tout le monde ne doit pas y être étrangère. Citons pêle-mêle le syndrome du second septennat qui a fait entrer dans l'après-Mitterrand un parti socialiste privé de son (re)père après avoir perdu ses illusions, le feuilleton de l'union toujours recommencée à droite, pour ne rien dire du Front National, le tout sur fond de désenchantement consécutif à la double alternance qui a épuisé les programmes et laisse les partis sans bagages tandis que les élections commencent à se profiler à l'horizon.

Bien sûr, cette explication conjoncturelle ne suffit pas, elle met simplement en relief la lassitude ou l'irritation que suscite la durée introduite dans nos rythmes institutionnels. On ne peut pourtant pas déplorer la stabilité au seul motif qu'on n'est pas satisfait du gouvernement, ni priver ce gouvernement de ses armes parce qu'il en fait un usage qui déplaît. Faut-il rappeler que c'est le legs que l'on doit à l'expérience de la IV^e République, comme l'atteste la généalogie du fameux article 49.3 évoquée par Robert Lecourt ici même¹ ? S'il y avait un consensus non équivoque en 1958, c'était bien celui-là : on voulait la stabilité et l'autorité, parce qu'on en savait le prix, et il faudrait être Gribouille pour revenir là-dessus.

Disons pour résumer que la réflexion gagnerait en réalisme et en efficacité à ne pas se crispier sur les grands équilibres constitutionnels, d'abord parce qu'il est imprudent de les remettre en cause, et ensuite parce que ce serait aléatoire. A cet égard, les partisans du

¹ « L'origine mouvementée de l'article 49-3 », *France-Forum*, janvier 1990. Voir aussi les *Documents pour servir à l'histoire de l'élaboration de la Constitution du 4 octobre 1958* dont la Documentation française a publié le troisième volume.

« vrai » régime présidentiel devraient quand même songer que nous n'avons pas, comme les Américains, la possibilité de faire financer par le reste du monde les déficits que l'absence de solidarité institutionnelle entre la présidence et le Congrès empêche de réduire. L'indépendance si enviée du Congrès le rend indifférent aux exigences de l'intérêt général, et l'exécutif, qui en a seul la responsabilité, ne dispose pas des moyens de le contraindre à en assumer sa part. On connaît le résultat. Le régime américain en France, ce serait l'Assemblée nationale de la IV^e République sans la question de confiance.

*

* *

Ce qui fait légitimement problème, en revanche, c'est la dérive qui a infléchi l'évolution de ces grands équilibres constitutionnels. Il convient de l'envisager en s'attachant moins au cadre juridique qu'à certains comportements qui s'inscrivent dans ce cadre et qui en apparaissent souvent, mais à tort, indissociables. La « clé de voûte » du régime, par exemple, est constituée par le Président de la République, mais si cette identification de l'autorité suprême issue du suffrage populaire est une donnée apparemment irréversible, il est permis de s'interroger sur le mouvement continu par lequel les élus nationaux sont désaisis de leur rôle au profit des cercles politico-administratifs gravitant autour de l'Elysée.

Dans les circonstances de crise, la guerre du Golfe vient de le confirmer, la V^e République fonctionne bien, parce que la responsabilité de la décision suprême est assumée sans équivoque. Dans le fonctionnement quotidien, en revanche, le processus de décision est loin de correspondre au schéma constitutionnel qui le confie théoriquement au gouvernement responsable devant le Parlement. Il repose en réalité sur ce qu'Edgar Faure avait appelé (d'un terme emprunté à Galbraith) la « technostucture », c'est-à-dire les cercles concentriques formés par les collaborateurs de l'Elysée et de Matignon au sommet, par leurs correspondants des cabinets ministériels, et enfin par les réseaux qu'ils ont tissés dans l'appareil de l'Etat. Le phénomène que l'ancien président du conseil découvrait en revenant aux affaires au milieu des années 60 va bien au-delà des analyses classiques de science administrative dans la mesure où il conduit à une dissociation non plus épisodique ou marginale, mais structurelle, du pouvoir et de la responsabilité.

Sous ce rapport, le sort du Gouvernement et celui du Parlement sont solidaires. L'origine du processus se situe en effet à l'Elysée dont les interventions exercent, au nom et sous le couvert du Président de la République, une tutelle envahissante et discrétionnaire qui altère le rôle constitutionnel du Gouvernement et, par contrecoup, celui des assemblées devant lesquelles il est responsable et dont il dirige l'activité législative.

*

* *

Ce diagnostic ne prétend pas à l'originalité tant il est banal, mais ce qui est singulier, c'est que l'on ne s'en soit pas davantage inquiété. Pourtant, le problème avait été perçu juste après le départ du général de Gaulle et il avait inspiré une première tentative pour restaurer la dimension parlementaire du régime, subjuguée par la personnalité du fondateur de la V^e République.

Ce qui apparaissait (et qui est toujours) en cause n'était évidemment pas la prééminence présidentielle, mais la pratique unilatérale de la séparation des pouvoirs grâce à laquelle le général de Gaulle avait brisé en 1958 les liens organiques qui rattachaient le Gouvernement aux élus : pour qu'il soit clair que l'exécutif n'émanait plus du Parlement mais du Président, il avait insisté sur l'incompatibilité des fonctions ministérielles avec le mandat de député ou de sénateur. Le procédé, qui a permis effectivement la mise à l'écart de l'ancien personnel politique et la promotion d'un personnel gouvernemental nouveau acquis à la prépondérance présidentielle, allait très vite révéler ses limites. Comme il fallait disposer d'une majorité à l'Assemblée nationale, les ministres ont été invités dès 1962 à se présenter aux élections, quitte à abandonner leur mandat le lendemain. L'innovation de 1958 avait rempli sa fonction, l'élément parlementaire du régime avait rappelé ses contraintes, mais sa logique n'était qu'à moitié satisfaite puisque l'incompatibilité subsistait.

C'est ici qu'il faut être attentif aux leçons que l'expérience avait inspirées aux successeurs immédiats du Général, soucieux de maintenir l'héritage tout en tirant les conséquences de la nouvelle pratique. Le Premier ministre, M. Chaban-Delmas, qui, pour la première fois depuis 1962, allait symboliquement demander un vote de confiance à l'Assemblée nationale, avait décidé dès le mois de mai 1969 de revoir l'incompatibilité de manière à permettre aux parlementaires qui entraient au Gouvernement de ne pas abandonner définitivement leur mandat et de retourner siéger dans leur assemblée quand ils le quittaient : M. Chaban-Delmas y voyait un moyen de faciliter le recrutement parlementaire du personnel gouvernemental et d'associer plus intimement la représentation nationale à son action. Il devait cependant y renoncer faute de pouvoir aménager l'incompatibilité par une loi organique, le Conseil constitutionnel ayant jugé qu'une révision constitutionnelle était nécessaire. C'est la voie que tenta d'emprunter M. Giscard d'Estaing en 1974, en même temps qu'il ouvrait la saisine du Conseil constitutionnel à la minorité, mais la révision ne put aller jusqu'à son terme en raison de l'hostilité des gaullistes intégristes comme des réticences compréhensibles des suppléants devenus députés et qui entendaient le rester. La réforme tomba dans les oubliettes.

Cette tentative témoignait du souci de rétablir un lien plus étroit entre le Gouvernement et les assemblées, et de corriger ainsi la pratique unilatérale de la séparation des pouvoirs instituée en 1958. Dès lors que l'on y renonçait, on retirait un

sérieux contrepoids au dynamisme présidentiel qui a pu ainsi se développer sans entrave jusqu'à l'hypertrophie que nous connaissons. La présidence absorbe l'exécutif dans des conditions qui isolent le Parlement et font paraître de moins en moins supportables les disciplines inspirées en 1958 par l'expérience.

*
* *

L'incompatibilité qui oblige le député ou le sénateur nommé au gouvernement à abandonner son mandat le rend évidemment dépendant du Président de la République qui l'a nommé et qui peut le renvoyer à tout moment : il n'a plus rien (à moins qu'il ne parvienne à convaincre son suppléant de démissionner pour provoquer une élection partielle, avec les aléas qu'elle comporte). Cette situation de dépendance personnelle renforce l'emprise de l'Elysée sur le gouvernement dans des conditions qui ne sont pas très saines, pour plusieurs raisons. D'abord, elle affecte l'autorité politique du ministre qui est d'autant moins enclin à contrarier l'entourage présidentiel que celui-ci parle au nom du chef de l'Etat. L'autorité du Premier ministre sur les membres du gouvernement s'en ressent, à la fois parce qu'ils peuvent être tentés de faire officieusement appel à ses arbitrages auprès de l'Elysée et parce que l'Elysée peut intervenir directement auprès d'eux en empiétant sur les compétences de Matignon. Le résultat est que la responsabilité collective du gouvernement devant le Parlement se trouve largement vidée de son contenu.

La coupure introduite entre les cercles dirigeants, qui ne doivent leur position qu'à la faveur présidentielle (relayée depuis 1981 par les clientèles partisans), et les élus nationaux qui, sans prise sur la réalité du pouvoir, ne trouvent dans l'exercice de leur mandat aucune perspective tant soit peu gratifiante, explique le repli sur les fonctions locales et la désertion des assemblées. Quel stimulant peut désormais présenter un travail parlementaire qui ne débouche sur rien ? Nous en sommes arrivés à la prise de conscience de cette impasse dont il serait vain de chercher une issue dans une problématique réforme des méthodes ou des procédures, parce que ce qui est en cause est l'inutilité d'une fonction fermée sur elle-même. Que le Parlement retrouve son rôle de vivier du personnel dirigeant, et non de simple point de passage fugitif, que l'activité qui s'y déploie et les qualités qui s'y révèlent trouvent leur débouché naturel dans le gouvernement, sans rupture dans le développement d'une carrière qui reste foncièrement parlementaire, bref que l'unité du personnel politique soit rétablie sur la base de l'élection, tout cela dépend certes d'une simple réforme de l'incompatibilité, mais cette réforme peut être le point de départ d'un rééquilibrage de nos institutions.

Pierre AVRIL

France-Forum n° 271-272, juillet-septembre 1991.

Semaines sociales de France : nouveaux succès, nouvelles ambitions

par Jean AUBRY

Loin de marquer un ralentissement ou de donner des signes d'essoufflement, les Semaines Sociales de France en 2006 ont réalisé de nouveaux progrès : un nombre de participants qui dépasse désormais les 4.000 (pour la deuxième année consécutive la session de novembre 2006 s'est tenue au CNIT à la Défense), le nombre et l'importance des mesures effectivement adoptées au cours des vingt dernières années par les pouvoirs publics ou la société, en écho à des propositions émanant des *Semaines*¹, la sélection, au terme de débats d'une année entière, de douze propositions « immédiatement réalisables pour mieux affronter quelques-unes des injustices les plus criantes » (selon les termes du président Michel Camdessus), sur lesquelles 4 des 12 candidats à la présidentielle² ont été appelés à réagir au cours de cette même session.

Preuve que la mission des *Semaines* – être une « université » vouée à « se faire l'écho... de la pensée sociale de l'Eglise » et des initiatives, provenant ou non de chrétiens, susceptibles de « s'insérer dans ce courant de pensée » (J.-J. Rosa) – a trouvé sa place dans les débats, les réflexions, les actions auxquelles se consacrent aujourd'hui partis, syndicats, associations, institutions diverses... Ce n'est pas le lieu de dresser la liste complète des sujets ainsi abordés. Du moins n'est-il pas inutile de souligner l'intérêt que présente cette attitude « d'ouverture », logique et naturelle à raison même de la typologie des adhérents et des participants, mais le soin

¹ Il est possible de les retrouver, thème par thème, dans la brochure éditée par les Semaines pour sa session de novembre 2006. Martine Aubry, maire de Lille, avait, en 2004, à la session du centenaire tenue dans sa ville, rappelé combien, tout au long du 20^{ème} siècle, le droit social français s'était nourri et enrichi des réflexions et propositions des « Semaines » (sécurité sociale, retraites...).

² F. Bayrou, S. Royal (représentée, pour cause d'investiture le même jour dans son parti, par Michel Sapin), N. Sarkozy, D. Voynet.

avec lequel sont préparées les sessions et choisis les intervenants en fonction « avant tout (de leur) professionnalisme et (de leur) éthique » (J.-J. Rosa). Les *Semaines* ne sont pas un cénacle fermé. Mais si les semainiers ne craignent pas de s'exposer à « l'air du temps », ils tiennent, cas par cas, à décider, après examen approfondi, s'il convient de se laisser porter par lui (exemple, le développement de la formation, élément fondamental de croissance économique et de diminution du chômage) ou de lui résister (eu égard, par exemple, à certaines orientations actuelles de la bioéthique).

Pour se prémunir contre les engouements trop rapides et... superficiels, rien ne vaut une réflexion approfondie sur les « références jugées fondamentales ». Il revenait à sœur Geneviève Médevielle, professeur de théologie morale à l'Institut catholique de Paris, de la conduire en s'interrogeant sur ce qu'est effectivement « l'enseignement social de l'Eglise sur la justice ». S'agit-il de prendre « en compte toute la réflexion de l'Eglise sur la justice en fonction de la tradition longue qui va des origines à nos jours ? Ou bien faut-il... (se limiter) à l'enseignement du magistère depuis *Rerum novarum* (1891) ? » Paul VI et Jean-Paul II, par exemple, avaient opté pour la tradition longue. Mais Geneviève Médevielle insiste pour que ce choix n'occulte pas « la rupture que constitue pour l'enseignement social de l'Eglise la prise en compte du surgissement de la *question sociale* au XIX^e siècle. Dans cette situation nouvelle la réflexion morale ne pouvait plus se limiter à se prononcer sur le comportement des individus dans la société. Plus largement, il lui fallait prendre en compte, grâce aux nouvelles sciences sociales, les politiques, stratégies et pratiques des groupes, communautés et institutions sociales ». Bref, l'enseignement social de l'Eglise est composé de matériaux non homogènes, « il ne s'est pas élaboré comme une doctrine systématique quelque peu intemporelle... l'exposé de la teneur des principes ne suffit pas si lui manque l'intelligence des conditions dans lesquelles ces derniers ont été appliqués, vérifiés et ressaisis au cours d'un processus de discernement ». Il ne faut pas seulement se référer aux textes (Ecritures, enseignement social de l'Eglise antérieur à l'ère économique actuelle), mais avoir « un dialogue avec les hommes de bonne volonté », être « en communion avec les évêques responsables ».

Et de citer en exemple la lettre de plus de 200 pages de l'épiscopat américain de 1986 (sous la présidence Reagan) intitulée « Justice économique pour tous », fruit de cinq années de travail et de nombreuses consultations entre évêques et avec de nombreux chrétiens, précédée de deux versions successives, profondément remaniées. Ce document insiste sur l'option préférentielle pour les pauvres (leur nombre aux Etats-Unis était alors estimé à 33 millions), sur la dignité de tout homme, mais pratique l'art du discernement en se fondant sur de multiples expériences.

Ajouterai-je, à titre personnel, qu'il a existé ailleurs des contre-exemples où des documents de cette nature, trop rapidement élaborés, après études et dialogues insuffisants concernant les réalités économiques et sociales, n'ont de ce fait pu atteindre les objectifs louables qu'ils s'étaient assignés.

Reproche qui ne peut être fait aux organisateurs de la session 2006 tant les approches – et les pistes de solutions – des problèmes posés furent diverses, sérieusement pensées, et confortées à la lumière d'expériences multiples, en France et dans le monde : des fines et profondes observations du professeur Bronislaw Geremek sur la façon d'apprécier le niveau de justice ou d'injustice dans une nation et le sens de son évolution, ou de Jérôme Vignon sur la crise du modèle social français, à celles du professeur Philippe Van Parijs, successeur à Harvard du célèbre philosophe John Rawls et meilleur connaisseur de sa pensée sur la justice et la responsabilité ou de Pascal Lamy, directeur de l'OMC, confronté à l'injustice des rapports entre pays du Nord et pays du Sud, aux multiples témoignages et propositions concrètes développées en séance plénière ou dans les forums... Avec le regret de ne pouvoir en dire davantage dans le cadre de cet article, ni même citer tous les intervenants et faire écho à la richesse des débats, auxquels les Semaines réservent toujours une place essentielle grâce à une organisation dont nous avons déjà, les années précédentes, souligné l'ingéniosité et l'efficacité.

Mais ce bref survol des travaux de 2006 ne saurait passer sous silence deux orientations qui, pour n'être pas nouvelles, sont jugées désormais essentielles par les *Semaines* :

- Le souci du concret, gage d'efficacité pour l'action des Semaines et la pénétration de ses idées dans le tissu politique et social, est devenu majeur. La publication précitée du bilan synthétique des résultats obtenus au cours des vingt dernières années répond à l'exigence d'évaluation du degré de réalisation des objectifs si répandue aujourd'hui dans le monde des entreprises, et qui fait depuis peu une entrée en force dans celui des administrations. Il en est de même pour le travail de sélection, dont il convient de ne pas sous-estimer l'ambition et la difficulté, des « douze propositions pour une société plus juste » lancées dans le débat à la veille des élections présidentielles et législatives de 2007, exercice auquel se sont prêtés avec sérieux plusieurs des candidats, et non des moindres, à l'élection présidentielle.

- Plus significatif encore, a fait son chemin en 2006 l'idée, apparue en 2002 à la session sur la violence, que la réflexion et la « prédication » ne sont qu'une partie de la réponse aux défis du temps présent et que personne ne peut faire l'économie d'une « conversion intérieure », d'une transformation de ses modes de vie. A cet égard, le plaidoyer solidement argumenté, fondé sur de profondes convictions et

une expérience peu commune en ces domaines, de l'inspecteur général des finances Jean-Baptiste de Foucauld pour un nouveau mode de développement visant « l'abondance frugale et solidaire » a, au terme de cette session, fortement impressionné. Il a, sans en occulter les conditions, indiqué les chemins possibles vers l'objectif ambitieux de mener simultanément développement matériel, développement relationnel et développement spirituel. Et les deux premiers mots du titre donné à la prochaine session de novembre 2007 – « Vivre autrement pour un développement véritablement durable » - soulignent l'importance que les semainiers attachent désormais à cette nouvelle exigence. L'élan redonné aux *Semaines* depuis quelques années est donc appelé à se poursuivre.

*
* *

En même temps qu'elles préparent activement cette rencontre de l'automne 2007, les *Semaines* viennent, au terme du mandat de Michel Camdessus, de se donner, en avril dernier, un nouveau président, Jérôme Vignon, directeur pour la protection et l'inclusion sociales à la Commission européenne, et président des Assises chrétiennes de la mondialisation.

Membre du Conseil d'administration des *Semaines*, sa contribution à la dernière session s'intitulait « Crise de la protection sociale ou crise du modèle social » ? Très conscient de la profondeur des changements en cours dans le monde – explosion des libertés, de l'individualisme, affaiblissement des préoccupations sociales, questions ou défis nouveaux relatifs à la justice, à la solidarité, aux bouleversements de l'institution familiale... Il y a certes du positif dans ce développement des libertés, mais comment désormais « faire société, faire communauté », pour contrer les peurs nées d'un sentiment de plus en plus répandu de solitude, terreau favorable aux revendications « identitaires » ? Au sein même de l'Eglise catholique beaucoup sont désormais tentés de « mettre une sourdine » au christianisme social et de s'intéresser davantage aux questions de dogme et d'organisation hiérarchique de l'institution.

Pour leur nouveau président, plus le monde change, plus s'impose aux *Semaines* sociales la double exigence du discernement et du dialogue afin, et c'est là leur mission essentielle, de se rendre capable d'une « annonce », en fidélité profonde avec l'Eglise. La qualité et l'efficacité de cette annonce impliquent certes que les *Semaines* poursuivent leurs travaux dans le plus large esprit d'ouverture et en réservant le plus de place au dialogue, et donc disposent pour ce faire d'une véritable autonomie. Mais plus cette ouverture et cette autonomie seront grandes, plus exigeant sera le devoir de « respect filial » à l'égard de l'Eglise catholique. Jouer « la fille rebelle » est hors de question.

De tels propos, certes, ne marquent pas de rupture avec le passé et demeurent strictement conformes à ce qu’ont toujours été la nature et la vocation des *Semaines*. Reste qu’ils ont revêtu, lors de cette assemblée générale, un caractère, sinon dramatique, du moins d’urgence, lié, semble-t-il, au sentiment qu’en cette aube du 3^{ème} millénaire de l’ère chrétienne, notre monde et nos sociétés sont confrontés à une nouvelle et grave menace. Bien sûr, dans le domaine social, nombre de progrès ont été réalisés, qu’il s’agisse désormais de principes reconnus ou de comportements adoptés – et les *Semaines* y ont été pour quelque chose -, au point même d’être si profondément intériorisés que leur spécificité d’origine incontestablement chrétienne n’est plus apparente. Mais on ne peut ignorer, dans d’autres domaines essentiels (les comportements individuels ou la bioéthique par exemple), la progression d’une déchristianisation, celle-là bien réelle. Et l’on a malheureusement déjà expérimenté, au siècle précédent, à quels abîmes cela pouvait conduire.

Dans un tel contexte, cette réaffirmation du lien essentiel des *Semaines* avec l’Eglise catholique devrait apaiser les craintes d’une remise en cause de leur volonté d’œcuménisme qui s’était manifestée – avec quel éclat ! – à la session du centenaire (Lille, 2004). Elle ne devrait pas davantage inciter à l’immobilisme et à la passivité. Déjà Michel Camdessus, en conclusion de la session de 2006, soulignait que « plus nous aurons fait nôtre la doctrine reçue, mieux nous contribuerons à l’enrichir, à la rendre plus pertinente à notre temps ». Et même, se référant au précédent de *Rerum Novarum*, « publié après un très long travail d’écoute des réactions des chrétiens » aux bouleversements inédits nés de la question sociale, il estimait que « ce seront nos tâtonnements, nos balbutiements, nos succès et nos échecs qui, à la longue » rendront possible une « Parole d’Eglise ³ » - par exemple sur la mondialisation.

Aux *Semaines*, les Présidents changent, le cap demeure le même.

Jean AUBRY

³ *Qu’est-ce qu’une société juste ?* Bayard, 21 €.

Benoît XVI, deux ans de pontificat, premier bilan

par Jean CHÉLINI

Ce 17 avril, Benoît XVI a fêté ses 80 ans. Pareil anniversaire, survenant dans un pontificat déjà long, aurait passé presque inaperçu en dehors du Vatican. Pour un pape élu âgé, à soixante-dix-huit ans, deux ans de règne pèsent lourd leurs poids de critiques, de déceptions... et d'espérances.

Dissipées les préventions initiales contre le pape allemand, l'opinion s'est prise à attendre les premières décisions, les premiers textes, à scruter la démarche du nouveau pape, à tenter de définir son style. Les silences d'un pontife solitaire et d'un entourage réduit, l'absence de communication succédant au flux permanent d'informations émanant de Jean-Paul II et de ses proches ont surpris puis déçu. Que pense le pape ? La première encyclique d'un pontificat est censée annoncer le programme du nouveau pape et donner le ton du règne. Profondément spirituelle *Deus est caritas* est venu rappeler que le message d'amour de Dieu pour tous les hommes et toute la création exprimait l'essentiel du christianisme, congédiant ainsi les guerres faites au nom de Dieu, les excommunications réciproques, les haines confessionnelles et les rivalités missionnaires. Ceux qui trouvèrent le message trop général, attendaient des consignes, un ordre de marche. Le pape leur rappelait qu'être chrétien consistait d'abord et avant tout à aimer les prochains et les lointains. Les non-chrétiens qui connurent le message furent surpris. On sait répondre à une déclaration de guerre, mais pas à une déclaration d'amour, surtout si elle est inattendue.

Des initiatives mal comprises

Les Juifs guettaient un signe d'intérêt. Le pape omit de les citer parmi les victimes du terrorisme, ils lui firent amèrement savoir leur déception. En revanche, l'opinion musulmane se déchaîna contre le discours de Ratisbonne, où les leaders islamistes avaient cru lire la dénonciation du caractère irrationnel et intolérant de l'Islam. En la circonstance, Ratzinger, redevenu professeur, s'était adressé à un parterre de collègues tout à fait aptes à le comprendre, mais en présence de journalistes qui ne purent en sai-

sir que la parabole du début mettant en scène un empereur byzantin et un sage persan, le reste étant impénétrable pour des laïcs sans culture théologico-philosophique particulière. Mais évoquer un empereur byzantin, aux yeux des Turcs, quel sacrilège ! Il a fallu toute la diplomatie de Mgr Mamberti, le nouveau Secrétaire pour les relations avec les Etats, qui reçut le baptême du feu à cette occasion, tout le savoir-faire du cardinal Poupard pour désamorcer la bombe et la visite de Benoît XVI à la Mosquée Bleue pour gommer l'éclat bavarois ! Mais les catholiques les plus conservateurs désapprouvèrent la présence du pape dans une mosquée et ses déclarations iréniques sur la paix entre les religions !

Or, simultanément, Benoît XVI tentait de faire aboutir le long effort qu'il avait inauguré dès 1988, alors qu'il était préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la foi afin de résoudre le schisme lefebvrisme. Seul l'entêtement de Mgr Lefebvre avait fait échouer la réconciliation¹. Mais à travers la commission *Ecclesia Dei* constituée à cet effet, les contacts avaient été maintenus et de nombreuses réconciliations individuelles, enregistrées. En créant l'Institut du Bon Pasteur à Bordeaux pour accueillir un groupe d'anciens leaders du schisme, le pape a voulu signifier que la porte du bercail restait ouverte. A ceux qui se soumettront en reconnaissant l'autorité du pape, l'enseignement de Vatican II et de tous les conciles précédents, il semble que Rome soit disposée à accorder la levée des sanctions canoniques, la liberté de célébrer selon le rite de Saint Pie X et de se regrouper le cas échéant en paroisses personnelles, sous la juridiction de l'évêque du lieu. On nous annonce un *motu proprio* dans ce sens qui n'est pas encore paru.

Un bilan mitigé

Cette amorce de réconciliation a suscité bien des remous et surtout de vives inquiétudes. On a laissé courir le bruit que l'on allait rétablir la messe en latin, alors qu'il s'agit seulement d'autoriser la célébration dans le rite ancien pour ceux qui le souhaitent. Certes, l'application de cette mesure soulèvera des difficultés pratiques et réveillera ici et là certaines querelles en France notamment, où les lefebvrismes sont les plus nombreux. On pourrait craindre chez quelques adeptes de l'ancienne liturgie réintégrés dans l'Eglise, un certain triomphalisme, voire quelque arrogance. Mais la résolution du schisme est indispensable maintenant. Sinon il se figera dans une attitude de rupture qui peut se prolonger indéfiniment, comme l'ont fait la Petite Eglise des opposants au Concordat de 1801 qui subsistent encore aujourd'hui dans certains cercles lyonnais ou poitevins, alors que le Concordat a disparu depuis plus d'un siècle ! De même, l'Eglise des Vieux catholiques qui ont refusé Vatican I et l'infaillibilité pontificale, persiste toujours, alignée sur les jansénistes hollandais et les anglicans ! Un schisme mal résolu peut perdurer indéfiniment après la disparition de la cause qui l'a suscité, par la force des habitudes acquises et l'inertie qu'elle suscite !

¹ Jean Chélini, *Benoît XVI, l'héritier du Concile*, Hachette, Paris, 2006, pp. 178-185.

Pour l'instant ce premier bilan demeure critique, surtout parce que l'opinion ne perçoit pas le sens exact des mesures prises, d'autant que la pensée du pape est souvent travestie dans un sens et dans son contraire. Il y a six mois, la presse soupçonnait Benoît XVI de préparer une nouvelle croisade contre l'Islam. L'éloignement de Mgr Michael Fitzgerald, nommé nonce au Caire et auprès de la Ligue Arabe, a été interprété comme un mauvais augure. En effet, ce Père Blanc, promu Président du Conseil pontifical pour le Dialogue interreligieux, aurait eu une oreille trop favorable à l'Islam. Le transfert d'un chef de dicastère sur un poste de nonciature n'a aucun précédent. Cette disgrâce s'est accompagnée du jumelage de son Conseil avec celui de la culture, les deux administrations étant placées sous la présidence commune du cardinal Paul Poupard... Maintenant certains accusent ce même pontife de prendre la tête de la croisade contre la modernité en s'associant aux formes les plus réactionnaires de l'islamisme ! Ce brûlot lancé en Italie vient d'être rallumé à Paris par un quotidien du matin qui dénonce « La croisade obscurantiste du pape contre toutes les formes d'athéisme, de laïcité et de modernité, en alliance objective avec les intégristes des autres religions » !¹ Ainsi, l'on apprend que les meilleurs alliés du pape sont les islamistes et les protestants américains, sans oublier une partie croissante du judaïsme devenue complice de la réaction romaine ! Tant de mauvaise foi sidère !

Les projets publics...

Ce ne sont pas de tels propos qui entameront les certitudes de Benoît XVI et le détourneront des projets qu'il conduit sans hâte pour garantir leur bonne fin. Il veut, sans trop bousculer la procédure, faire monter son prédécesseur sur les autels et faire reconnaître Jean-Paul II comme le grand saint de notre temps, modèle pour le III^{ème} millénaire. Il souhaite ranimer la pratique sacramentelle des fidèles et faire de l'Eucharistie et des autres sacrements, de véritables sources de vie intérieure. Benoît XVI perçoit l'Eglise comme un sacrement et met l'Eucharistie au centre de la vie ecclésiale. Il désire que la liturgie dont il a l'amour au cœur, soit l'objet de tous les soins. Qu'elle soit célébrée dans toute sa beauté et dans le respect de la tradition. Son attachement au latin et au chant grégorien doit se lire dans cette perspective.

En cela, Benoît XVI se sent proche de l'Orthodoxie qui place dans la célébration liturgique l'essentiel de la démarche religieuse. C'est à travers la liturgie qu'il espère le rapprochement œcuménique avec les Eglises orthodoxes. La liturgie nourrit l'Eglise, et par elle, il sait qu'il touchera le cœur de l'Eglise russe dont il veut désarmer les préjugés.

¹ Article de Paolo Flores d'Arcais, directeur de la revue *MicroMega*, traduit de l'italien par Régine Cavallo et repris dans *Le Monde* du mercredi 4 avril 2007.

... et des travaux discrets

Dans la discrétion qui caractérise la démarche de ce pontificat, ses proches travaillent sur d'autres dossiers difficiles... à revoir les conditions du constat en nullité de mariage pour résoudre l'épineux dossier du remariage des divorcés, déjà nombreux, mais qui risquent d'augmenter dans le contexte social actuel... à réfléchir au statut du prêtre dans l'Eglise latine, pour faciliter l'accès au sacerdoce, lui rendre sa visibilité dans la société occidentale en permettant au prêtre d'avoir une vie décente qui le mette à égalité de situation et de position face aux laïcs dans l'Eglise... à imaginer d'officialiser des formes d'apostolat autres que celles qui existent déjà, pour rendre plus présente l'Eglise à tous les niveaux de la société. Aussitôt la critique d'invoquer la rigidité des positions romaines pour considérer ces évolutions comme impossibles à réaliser. On semble ignorer que le droit canonique est plus souple qu'on ne le croit et que c'est le droit de l'Eglise qui a inventé les notions juridiques de dispense et de dérogation. On se souvient qu'à côté du grand théologien qu'a été indiscutablement le professeur Ratzinger, celui-ci devenu préfet de la Doctrine de la foi avait pris comme Secrétaire de sa Congrégation, c'est-à-dire, comme collaborateur principal, un canoniste, Mgr Bertone. Aujourd'hui, à côté du pape théologien, le cardinal Tarcisio Bertone est devenu Secrétaire d'Etat. L'alliance d'un théologien et d'un canoniste peut nous réserver quelques surprises.

Jean CHÉLINI

Notre ami René Rémond

par Jacques MALLET

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de René Rémond à 88 ans. Ce grand universitaire, riche de la vaste culture acquise à l'École Normale Supérieure, qui a remis en bon état de marche l'Université de Nanterre après mai 68, militait aussi pour l'autonomie de l'université. Président de la Fondation Nationale des Sciences politiques pendant un quart de siècle, il était un observateur engagé de tous les débats importants de notre époque. Ses commentaires, mesurés et pénétrants, jamais agressifs, ses analyses et ses synthèses sur les radios et à la télévision au soir des échéances électorales majeures nous ont manqué le 6 mai...

J'avais été son élève à Sciences Po dans les années cinquante et je lui dois beaucoup. C'était un remarquable éveilleur et formateur des esprits, et directeur de recherches. J'ai plus tard collaboré aux activités du Centre Catholique des Intellectuels Français (CCIF) qu'il avait créé et animé. Il se plaignait de la carence intellectuelle aujourd'hui de l'Eglise catholique en France. Il honorait *France-Forum*, Etienne Borne et Henri Bourbon, de son amitié. Sa sympathie sans complaisance pour le MRP l'avait amené à accepter de participer au colloque de l'amicale du MRP qui lui a été consacré le 10 décembre 1996. Il en a tiré les conclusions après en avoir suivi tous les travaux¹.

C'est au service de l'histoire qu'il a consacré la majeure partie de sa vie. Il l'a profondément renouvelée en créant, à côté de l'histoire classique « événementielle » et des historiens qui inscrivent derrière Fernand Braudel leurs travaux dans le temps long des réalités économiques et sociales, un nouveau groupe d'historiens réhabilitant l'histoire contemporaine. L'une de ses dernières œuvres a été un livre de près de 1.000 pages *Notre siècle* (1918, année de sa naissance – 1988) dans l'histoire de France publié chez Fayard sous la direction de Jean Favier. Mais son œuvre la plus connue – et qui l'a fait connaître en 1954 – a été *La droite en France* (de 1815 à nos

¹ On peut en lire le compte rendu complet dans un numéro spécial de la revue *France-Forum* du deuxième trimestre 1997.

jours), ouvrage plusieurs fois réédité sous le titre *Les droites en France* jusqu'à la publication d'un ultime essai sur *Les droites aujourd'hui en 2005*.

Dans cet ouvrage de base pour tous ceux qui s'intéressent à l'histoire politique de notre pays, il défend l'idée de la permanence de trois grandes tendances : la droite légitimiste – représentée notamment dans la France contemporaine par « l'Action Française » –, la droite bonapartiste, dans laquelle s'insèrent à ses yeux les partis gaullistes, et la droite orléaniste, qu'a incarnée en particulier Valéry Giscard d'Estaing. On a parfois reproché à cette vision historique de ne pas faire sa place à la droite « fascisante » que représentent le régime de Vichy et aujourd'hui le Front National.

Travailleur acharné – il est l'auteur de 94 ouvrages – et pédagogue très actif il a multiplié au fil des ans des conférences (plus de 3.000 selon Jean Boissonnat) et des colloques. C'était, au sens profond du terme, un homme de dialogue. Jamais sectaire tout en restant ferme dans ses convictions, il était un modèle de grand laïc chrétien, assumant ses responsabilités, majeur et responsable. Secrétaire général de la JEC dans les années quarante puis vice-président de l'ACJF il était l'adepte d'un catholicisme ouvert sur le monde moderne, dans l'esprit de Vatican II, et socialement progressiste.

C'est ce qui l'avait rendu très proche du MRP. C'est aussi ce qui l'en a éloigné parce qu'il voyait dans le mendésisme un nouvel espoir et regrettait que le MRP l'ait combattu. Partisan convaincu de la construction européenne il portait sur la politique du général de Gaulle un jugement nuancé sans être hostile, ayant été lui-même un « résistant ». C'est dans cet esprit qu'il avait suggéré à Jacques Chirac la constitution de la commission Stasi sur la laïcité. Sa réputation de « grand sage » en faisait un homme de bon conseil dont on sollicitait les avis. C'est cette même sagesse qui l'a fait s'élever contre la dérive des « lois mémorielles ». Il estimait en effet qu'il appartenait aux historiens et non aux parlements d'exprimer un jugement objectif sur l'esclavage ou sur la décolonisation.

La foi chrétienne profonde qui était la sienne l'a conduit à prendre ses responsabilités dans les débats parfois animés où le christianisme était attaqué. Ses derniers livres en témoignent sur *Le christianisme en accusation* et sur *Le nouvel antichristianisme*. Face à la renaissance d'un « anticléricalisme » tel qu'il s'exprime notamment dans *Le traité d'athéologie* de Michel Onfray, il défend fermement mais sans acrimonie l'humanisme d'inspiration chrétienne et son fondement de transcendance.

Pour conclure la double page qu'il lui a consacrée, *La Croix* cite deux propos de René Rémond qui résument bien son attitude et sa pensée : « Rejeter en bloc ou

adhérer en bloc, je n'en serais pas capable » et cet autre : « L'histoire n'est pas écrite d'avance. Ce sont les hommes qui la font ». J'y ajouterais volontiers pour ma part sa conclusion dans *Notre siècle* : « Le passé répond-t-il de l'avenir ? si l'historien n'a pas la réponse, l'expérience lui enseigne qu'il y a peu de réalités aussi capables de défier les siècles et de résister à l'adversité que la communauté fondée sur l'appartenance à une nation forgée par l'histoire ».

Tous ceux qui ont travaillé avec René Rémond ou sous sa direction – et ils sont nombreux dans l'université, la politique et le journalisme – font partie de ce que l'un d'eux, Jean-François Sirinelli, a appelé la « rémondie ». Je suis, modestement, l'un d'entre eux.

Jacques MALLET

Un témoignage

par Jean CHÉLINI

De René Rémond, je conserve le sentiment de sa foi profonde et discrète, de son attachement aux valeurs morales et civiques, de son sens de l'amitié, de sa parfaite clarté d'exposition. Avec le temps, ces qualités perçues dès les premiers contacts n'ont pas cessé de s'affirmer à nos yeux. Il avait manifesté de l'intérêt pour le Centre de Formation Civique que nous avons lancé à Aix avec le Doyen Palanque et mon collègue Maurice Flory. Au début des années soixante, il était venu dans ce cadre donner une conférence sur la Constitution de 1958 et il en avait expliqué la caractéristique par une sorte de parabole. La Constitution a été bâtie à la taille du général de Gaulle, exactement comme une famille possédant une grande table qui ne pouvait entrer dans aucune pièce, aurait rebâti la maison autour de la table ! Il est revenu souvent chez nous ou à l'Institut d'Etudes politiques, rassemblant toujours un vaste auditoire et une foule d'étudiants. Il comptait beaucoup d'amis à Aix parmi les enseignants comme Marie Catherine Bovis et entretint des

relations étroites avec les archevêques successifs Mgr de Provençères, Mgr Panafieu, qui le consultait volontiers, et Mgr Billé. Le voisinage d'Aix avec une résidence familiale à Manosque facilitait ces échanges.

Il pensait que la connaissance de l'Histoire de l'Eglise pouvait fonder solidement la foi des chrétiens et des futurs prêtres en particulier. Quand Mgr Panafieu ouvrit un séminaire à Aix, il vint donner un cours inaugural aux séminaristes. Lorsqu'à partir de 1986, je créai l'Institut de Droit et d'Histoire religieux à la Faculté d'Aix, il fréquenta régulièrement notre colloque annuel, intervenant souvent comme en 1993 sur *les rapports entre les Eglises et les médias*, et en 1998 sur *l'évolution des liens entre religion et société en Europe depuis le XIX^{ème} siècle*. Il manifesta toujours beaucoup d'intérêt pour les travaux que nous conduisions à Aix avec ma fille Blandine, dont il avait présidé le jury de thèse. Lorsque nous publiâmes ensemble une *Histoire de l'Eglise, nos racines pour comprendre notre présent*, il lui donna une préface chaleureuse soulignant « Le christianisme catholique, réformé ou orthodoxe, a été une composante majeure de l'Histoire de l'Eglise, il le reste de son identité. L'ignorer, c'est être étranger à sa propre identité, nationale ou continentale... Aucun livre ne peut être plus utile, ni survenir plus opportunément que celui qu'ont écrit Jean et Blandine Chélini, préoccupés d'une situation qui les inquiète, comme beaucoup, et qui ont souhaité restituer à leurs lecteurs les clés de leur histoire »². Quelque temps auparavant, il m'avait fait l'amitié d'être mon parrain dans la Légion d'honneur.

Son oeuvre immense demeure la voie royale pour comprendre notre siècle, déchiffrer les complexes cheminements de son évolution. Il savait aussi bien analyser les résultats d'une élection, que rendre compte de tout un siècle. Il a donné à la science politique ses lettres de noblesse, à la fois soucieux d'objectivité et de clarté, éloigné de toute vulgate réductrice, désireux de tout comprendre, pour tout expliquer. Comme il l'a été pour nous, il restera un maître pour les générations à venir.

Jean CHÉLINI

² Jean et Blandine Chélini, *Histoire de l'Eglise, nos racines pour comprendre notre présent*, Le Centurion, 1993, 448 p.

Retour sur la “politique du peuple” à l’occasion des présidentielles.

par **Gérard VANIER**

Lors du premier tour des présidentielles, un groupe de journalistes a publié une motion protestant contre l’égalité du temps de parole accordé dans les médias aux candidats. Une telle motion est d’abord scandaleuse, ensuite, stupide.

De quel droit des citoyens dont la profession est de servir la liberté d’opinion s’arrogent-ils la prétention de décréter que des candidats aux suffrages des électeurs méritent un traitement de faveur ? Quelle est leur légitimité pour cette discrimination, sur quels critères fonderont-ils leur rejet ? Oseront-ils éliminer par avance le parti communiste sous prétexte que Madame Buffet a réuni en 2007 moins de 2% des voix ?

La présence de candidats qui n’ont aucune chance d’être élus fausserait, nous expliquent ces curieux démocrates, le jeu politique. Est-ce à eux de le dire alors que des centaines de maires agissant, eux, en toute légitimité, ont estimé normal de laisser une chance à ces candidats ?

En réalité, ce n’est pas le jeu politique qui est faussé par ces candidats parias, c’est la connivence préoccupante entre trop d’hommes politiques et trop de journalistes. Ce petit monde a pris l’habitude de vivre entre soi, sur la base d’un échange de services : des informations contre la promotion médiatique. Jouez le jeu avec moi, et les portes de mon ministère vous seront ouvertes. Comment, par exemple, tolérer

en démocratie que nos excellences choisissent les journalistes admis à les interroger ?

Faut-il aller plus loin ? Si les signataires de la motion veulent limiter le temps de parole de certains candidats, n’est-ce pas parce qu’il est plus valorisant d’interroger une vedette qui fait de l’audimat plutôt qu’un néophyte qui maîtrise mal les contraintes de l’entretien télévisé ? Lors d’une campagne présidentielle, le métier de journaliste est-il de servir le débat démocratique et de donner la parole au peuple, ou de gagner des points d’audience ?

Scandaleuse dans ses arrière-pensées, la motion est par ailleurs stupide. Non seulement, l’égalité du temps de parole ne fausse pas le jeu politique, mais elle l’éclaire. Disposant, pour une fois, d’armes égales, les candidats ne peuvent plus se plaindre de ce que leur voix soit étouffée. La réalité de leur poids politique apparaît alors sans contestation possible, c’est le peuple qui tranche et non plus quelques dizaines de journalistes. Le peuple, c’est Mesdames et Messieurs Besancenot, de Villiers, Buffet, Nihous, Laguiller, Voynet, Bové, Schivardi, mais c’est aussi les 85 % de Français qui leur ont dit qu’à eux huit, ils ne pesaient pas plus que 15 % du corps électoral. Pourquoi se priver d’une telle démonstration ?

Gérard VANIER

Le dictionnaire du sens interdit

par André LE GALL

MUNICH. Un nom propre qui est devenu un nom commun. Munich, ville de Bavière, synonyme de démission morale sous la menace des armes. Le risque du raccourci historique est d'enténébrer le jugement au lieu de l'éclairer. *Le CRS-SS* de 1968 est une indignité. Les défilés de l'antifascisme durant l'entre deux tours de 2002 sont une farce. Munich n'échappe pas aux ambiguïtés du transfert sémantique. L'action se noue le 12 septembre 1938 lorsque Hitler proclame devant les multitudes de Nuremberg qu'il ne laissera pas les Tchèques opprimer plus longtemps les trois millions d'Allemands des Sudètes. Elle se dénoue le 30 septembre à une heure du matin à Munich par l'injonction adressée au gouvernement de Prague d'avoir à céder sur tout. De retour à Londres, le Premier ministre britannique, Lord Chamberlain, est accueilli en triomphe. Il s'écrie : « je crois que c'est la paix pour notre époque. » Daladier, lui aussi, revient sous les ovations, mais lui ne croit pas qu'il ramène la paix. Il ne voit que l'illusion d'un peuple que révulse le retour de la guerre, moins de vingt ans après qu'a retenti le clairon du 11 novembre 1918. Épuisement démographique, fatigue physique, lassitude morale : trop de noms gravés sur les monuments aux morts, trop d'estropiés, trop de veuves, trop d'orphelins. Or, de l'autre côté du Rhin, depuis une demi-douzaine d'années le discours qui s'élève entremêle revendications territoriales, menaces militaires, invocations à la paix. Mais la voix qui profère le discours ne promet que la guerre. Voix d'Hitler : longue plainte

imprécatrice s'exhalant d'on ne sait quel malheur, ébranlement tellurique dont l'onde de choc serait entrée mystérieusement en résonance avec les mouvements qui brassent l'âme germanique. Munich : démission, déshonneur, duperie. Oui... mais... Mais si Hitler se sent si fort, c'est qu'en effet la minorité allemande des Sudètes, incluse d'autorité dans la Tchécoslovaquie de 1919 par le traité de Saint-Germain, y a connu un sort assez peu enviable et aspire à se dégager de la pesante autorité de l'Etat central. L'inepte acharnement idéologique qui a présidé, au lendemain de la Grande Guerre, au démantèlement de l'Empire austro-hongrois pour constituer des Etats aussi artificiels que la Tchécoslovaquie et la Yougoslavie se paie au prix fort vingt ans plus tard. Faire la guerre pour les Sudètes, c'était pour la France honorer la garantie qu'elle avait donnée à la Tchécoslovaquie, c'était aussi combattre contre le sentiment de toute une population. Georges Bidault écrivait le 10 septembre dans *L'Aube* : « on rencontre de braves gens qui se figurent qu'avec quelques reniements les nations raisonnables vont sauver la paix. » Mais le même G. Bidault n'en était pas moins partisan d'une « révision pacifique des traités » ainsi qu'il le disait le 26 mai précédent. Ce qu'il refusait c'était le diktat. Ce refus le conduisit quelques années plus tard à prendre des risques réellement héroïques. Munich : le piège qu'il faut savoir ne pas construire.

André LE GALL

La chronique des lettres

par Philippe SÉNART

• La correspondance générale de Roger Martin du Gard

Il ne faut pas croire que la *Correspondance générale* de Roger Martin du Gard dont la publication commencée il y a quelques vingt ans vient de s'achever par celle longtemps attendue des tomes IX et X, est une correspondance complète. Elle s'étend de 1891 à 1958, date de sa mort. Chacun de ces dix volumes comporte entre cinq cents et mille pages, l'ensemble plus de trois mille lettres. Martin du Gard en écrivait chaque jour une bonne dizaine. A la fin de sa vie, tordu de douleurs, il en écrit encore au moins cinq. Mais une grande partie de ces innombrables lettres est exclue de la *Correspondance générale*. L'importante correspondance avec Jacques Copeau et André Gide a fait l'objet de publications particulières. La correspondance familiale n'est toujours pas divulguée. Malgré tous les manques possibles, la correspondance générale de Martin du Gard, nous dit M. Maurice Rieunaud, l'un des éminents universitaires qui a participé à sa publication, révèle la face cachée de son auteur.

« Qui est ce Martin du Gard ? » demande Gide à Jean Schlumberger qui le lui présentait lorsqu'il entra en 1913 à la *Nouvelle revue française*. C'était le temps où Claudel publiait dans la revue fondée par Copeau, Gide et Schlumberger, des hymnes à la gloire du Saint Sacrement et Valéry Larbaud le récit des apparitions de la Vierge à la Salette. « C'en est assez, s'écriait le protestant Schlumberger, la revue va-t-elle passer pour catholique ? »

Martin du Gard est l'auteur de *Jean Barois*. S'il s'indigne, lui qui s'est attaché dans son œuvre romanesque à « se dépersonnaliser » quand on lui dit qu'il ressemble au héros de ce roman de jeunesse, il ne peut cacher, en apportant à la N.R.F. une note élogieuse sur l'abbé Hébert, qu'il a été l'élève de ce prêtre moderniste et excommunié. Il ne craint pas d'ailleurs de déclarer que personne n'est aussi foncièrement que lui « dénué de tout sens religieux ». Le premier, il va exprimer, dans la revue où il est appelé à occuper une position prépondérante de matérialisme, de scientisme et d'athéisme, une résistance agnostique et anticléricale au courant néo-catholique qui l'étonne et l'inquiète d'autant plus que « ces gens, dit-il, ne sont pas des imbéciles ». Intellectuellement dénié dès l'âge tendre par la fréquentation des grues métaphysiques à la mode de son temps, Droit, Justice, Progrès, il n'en était pas encore à reconnaître, affranchi par le coup de tonnerre de la Grande Guerre d'un certain nombre de « bondieuseries laïques », que ces avenantes entités n'étaient que de « belles foutaises ».

José Cabanis a écrit dans *Le Diable et la N.R.F.* que c'est Martin du Gard qui l'y a introduit. Mais par la petite porte. Le grand Satan recruteur a été André Gide. José Cabanis remet Martin du Gard à sa place, le rejetant dans les bas-côtés de l'enfer où ce diabolotin n'aura fait que suivre les écoles buissonnières des petits copains de Gide. Julien Green le comparait à « un gros curé de campagne sans la foi ». Le gros curé devait vite s'essouffler à essayer de se mettre au même pas que les

petits copains. Mais au moment où ses jeunes amours étaient devenues de vieilles liaisons et lui assuraient une rente de confort dont il jouissait avec tranquillité et dont il tenait une éminente position dans la société morale de son temps, il pourra avouer à sa femme, dans une lettre du 21 mars 1933, « qu'il faut que le Diable s'en mêle si l'on veut vivre un peu ». Georges Duhamel écrivait : « Ce brave homme, casanier, méticuleux, déjà obèse, se plaît volontiers à croire qu'il est le vase de tous les vices. Il fait des pieds et des mains pour se trouver quelques aventures et se donner l'illusion d'une vie tourmentée, tragique ».

Serait-ce là « la face cachée » de Roger Martin du Gard ? Ce n'est pas elle, en tout cas, qui apparaît dans la Correspondance. Dans ses romans, Martin du Gard ne se cache même pas derrière l'un ou l'autre de ses personnages, comme beaucoup de romanciers, il s'en veut totalement absent. Dans sa correspondance, il se dévoile mais ce n'est que pour montrer ses qualités de cœur : sensibilité, générosité, fidélité, intransigeance dans l'amitié, facilité à s'enthousiasmer. « Le brave homme », dirions-nous comme Duhamel en ne mettant dans l'exclamation aucune arrière-pensée. Oui, le brave homme !

Mais la vie de ce pacifique, de ce débonnaire, s'est déroulée sur un arrière-plan tourmenté et son portrait s'y détache comme en repoussoir. C'est vers cet arrière-plan que pour mieux connaître « le brave homme », nous tournons nos regards. Après la Grande Guerre Martin du Gard marque dans ses lettres sa désaffection pour la philosophie militante et l'idéologie combattante. Il s'intitule en souriant un « redoublant de philo », il a été recalé par les événements qui semblent lui avoir

donné tort dans sa croyance en un progrès irréversible, et il n'en est plus que le spectateur passif. Il se retire au Tertre, dans sa propriété de Bellême, en Normandie, où il savoure « la joie du proprio ». Il n'en sort que pour assister aux fameuses décades de Pontigny. Au milieu de « soixante bavards », il ne souffle mot, seulement troublé, « païen paisible », par l'irruption de « chrétiens inquiets ». Il y a incompatibilité désormais entre sa pensée et son temps. S'il se consacre entièrement, maintenant, à son roman des Thibault, n'est-ce pas pour témoigner contre celui-ci ? « Ecrire, c'est dire non », a dit un écrivain qui n'est pas de ses amis, Paul Morand.

« Dans une Europe qui se fait contre moi, contre tout ce que je pense et ai écrit depuis trente ans, il devient vraiment impossible d'être soi-même », écrira-t-il à Gide dans une lettre du 16 février 1939... « Je n'ai pas voulu cette Europe-là ». Elle ne suscite en lui, pourtant, aucune réflexion politique sérieuse. Il garde la nostalgie de la juste paix wilsonienne et il ne date pas de 1919, comme Paul Bourget, « le commencement de la catastrophe ». L'hitlérisme à ses débuts ne paraît pas l'avoir effrayé. Il le traite à la légère, « du scoutisme à grande échelle ». La belle jeunesse allemande, s'il s'aventure à Berlin, le séduit. « Un certain accent de sincérité » chez Hitler réclamant la Rhénanie, l'émeut. Mussolini l'inquiétera bien davantage. Il serait naturellement porté à faire crédit à l'Allemagne, en souvenir de celle chère au cœur de Mme de Staël. Même quand éclate la crise tchécoslovaque, mal réglée à Munich, il s'écrie, pacifiste invétéré : « Tout plutôt que la guerre... » Il écrit à Jean Blanzat en octobre 38 : « Fallait-il pour défendre ce paradoxal état tchèque faire sauter l'Europe ? » Cependant,

à l'occasion de quelques voyages, s'il respirait à Vienne, capitale de l'ancienne Europe détruite par le puritain Wilson et le jacobin Clemenceau (« les tueurs de l'Occident », dit Caillaux dans ses Mémoires), un reste de la douceur de vivre, il découvrait à Berlin le visage hideux de la nouvelle Allemagne. « L'Allemagne est folle et le monde est fou ».

Martin du Gard s'est retiré à Nice dans les années 33-36 pour essayer, dans ce refuge, de fermer ses oreilles à tous les bruits d'armes et pour écrire, isolé du monde, *L'Été 1914*, mais il pressentait qu'il vivait une nouvelle avant-guerre. Sous l'été 1914, montait l'été 1939. Le roman qu'il écrivait, le roman dans lequel il s'efforçait de restituer l'atmosphère de juillet 1914 à la veille de la Grande Guerre allait déboucher sur une autre guerre, à vrai dire la même, ininterrompue. L'évènement qu'il fuit le traque à jamais dans sa retraite niçoise et il risque d'être pris de vitesse par l'Histoire en train de s'accélérer, s'il n'achève pas *L'Été 1914* avant l'été 1939. L'ayant achevé, il courra à Rome non point pour trouver dans la Ville éternelle les conditions de l'ordre et de la paix, mais pour y vivre en sursis ses « dernières belles heures d'occidental ».

En juin 40, Martin du Gard se déclare « assommé ». « J'ai reçu, dit-il, un coup de massue sur la nuque... Toutes mes idées sont irrémédiablement brouillées. Tous les faits m'ont donné tort ». Il confesse « qu'une révision s'impose des idées que notre génération a tenues pour fondamentales ». Mais, repentant ? Non... « Le désespoir ne me fera pas brûler tout ce que j'ai adoré pendant quarante ans pour des motifs qui demeurent intégralement valables ». Ce qui l'inquiète dans la « révolution nationale », sans la récuser, c'est qu'elle

restaure les valeurs de communauté : travail, famille, patrie. « Je suis un vieil individualiste... L'homme fort et qui réussit est un isolé »... Il prône ce qu'il appelle la souveraineté de l'individu. C'est l'héritage de la révolution de 1789 mis en pièces par les maurrassiens qui ont investi le nouveau pouvoir. Martin du Gard, en ayant terminé avec *Les Thibault*, se met à un autre roman dont le cadre lui est fourni par l'Occupation et qui restera inachevé. *Le colonel de Maumort*. C'est un vieux militaire aristocrate de naissance, soldat de tradition, en réalité un vieil humaniste, sceptique, solitaire... Il se compare à lui. « Je suis un aristocrate républicain », mais plus républicain qu'aristocrate. Il ne rêve que de « l'honnête moyenne » à laquelle Jules Grévy avait promis la République, et c'est de la III^{ème} qu'il a la nostalgie. « Elle avait du bon avec ses institutions relâchées, mais solides ». Martin du Gard, c'est le monsieur Bergeret d'Anatole France.

Dès avril 40, il avait prévu, dans une lettre à André Chamson que « la guerre serait une catastrophe effroyable », mais il ajoutait que « plus effroyable serait la fin de la guerre ». En 43, il osait dire « qu'il ne paraît pas exclu que nous soyons amenés à regretter... les sinistres années que nous vivons présentement ». Il ne croyait pas qu'une Europe fût susceptible de naître de la fusion des Etats européens. L'Allemagne victorieuse aurait pu imposer cette union, mais éclairé sur la véritable nature de l'hitlérisme, un phénomène religieux, résurgence de la mythologie germanique où s'expriment totalement les instincts, les rêves et les ambitions de la race allemande, il pense que c'est la Russie qui fera l'Europe. Il croit à « l'hypothèse cosaque »... Sans le Saint-Esprit de Léon Bloy ! La Libération ne lui a

apporté aucun réconfort. Martin du Gard avait prévu « le chaos ». C'est, dit-il, « dans le bouillonnement des passions et la confusion des esprits, un tohu-bohu incohérent ».

« Ceux de mon âge sont terriblement volés, écrit Martin du Gard dans une lettre du 12 avril 1941, ce chaos leur a chipé quelques années de grâce qui leur restaient au seuil de la vieillesse ». « Volé », lui aussi « du temps de joie » que sa jeunesse aurait pu lui octroyer, au même moment, un homme qui a eu vingt ans en 1940, Michel Déon. Il ne croit plus à la Justice et à la Vérité. Martin du Gard croit, lui, encore, à la Vérité, mais pas à la vérité d'Etat. Les totalitarismes politiques ont été vaincus du moins apparemment en Europe, mais en France règne un totalitarisme intellectuel insupportable. L'Etat-Sartre a décrété la mobilisation générale des esprits. Rebelle à tout engagement, à tout encasernement, Martin du Gard déplore que toutes les jeunes européennes tendent à s'affilier, à se fondre. Elles passent à la toise. Il refuse toute solidarité avec son temps. « Je suis un type, dit-il, avec lequel je ne m'ennuie jamais ». Il préfère se réfugier dans sa solitude, dialoguer avec soi. Quand sa femme meurt, ce n'est pas d'être seul qu'il s'effraye, « la solitude est délicieuse », il ressent une absence, autour de lui, un vide. Le siècle lui manquait. Pire, ce qui lui manque maintenant, c'est, dans son

intimité, un écho. « Survivant anachronique dans un monde en ruines », il classe à Bellême ses archives. A Paris, pour ne pas risquer d'être reconnu, il satisfait son besoin de fugue de toujours, qui le poussait aux Antilles à la veille de la déclaration de guerre, en allant s'installer à la terrasse des cafés de banlieue, dans « l'état de badauderie rêveuse » où il n'a jamais cessé de se complaire.

Badaud ? Que reste-t-il de la toile de fond sur laquelle s'est déroulée sa vie ? Elle est en lambeaux. Martin du Gard annonce le triomphe du communisme. Il se trompe. Il suffira d'une véritable autorité spirituelle, celle du pape polonais, pour le renverser, au moins en Europe. Mais la France ?... Il la voit « spécialement menacée de catastrophes, d'humiliations, de désintégration essentielle ». Il n'y a pas d'avenir pour nos enfants. Prophète !.. Entre le Paradis auquel il ne croit pas et l'Enfer dans les bas-côtés duquel, il a poursuivi quelques galipettes, il a installé son œuvre dans une neutralité limbaire où, maintenant, « Presqu'à la veille d'être au port – Où s'apaise le cœur des hommes » comme chante Maurras, il attend. Quoi ?... Dans « le tourbillonnement des bouleversements chaotiques » où s'abîme le monde, son cœur est resté en paix.

Philippe SÉNART

Arménia Sacra

(Exposition au Louvre du 21 février au 21 mai 2007)

par Albert KALAYDJIAN

« Arménie, mon amie » : tout au long de l'année qui s'achève, la France, comme jadis elle a accueilli ses amis, abrite une série de manifestations de l'année de l'Arménie.

Dans le cadre prestigieux du Louvre, une exposition a été consacrée à l'art religieux arménien à travers les siècles. L'Arménie, première nation chrétienne au monde, a été baptisée en 301 par Grégoire l'Illuminateur. Le roi Tiridate Ier avant l'empereur Constantin et son édit de Milan de 313 avait fait de la religion chrétienne, la religion de l'Arménie. Dans un monde dévoré par le matérialisme, le serment tient toujours.

Mûri entre Rome et la Perse, ressuscité entre Byzance et le Califat, l'art sacré des Arméniens s'ouvre sur l'Europe gothique à l'époque des Croisades et sur l'Extrême-Orient sous le règne des Mongols au XIII^e siècle. Plus tard il ressuscite à sa manière les répertoires de l'art perse, ottoman et européen. Les pas du promeneur, les yeux du lecteur s'arrêtent devant les « khatchkars », ces monuments funéraires surgis au IX^e siècle témoignent de la foi inébranlable du peuple arménien.

Et voici des enluminures superbes dans l'écriture arménienne de Saint Machtots, un moine du VIII^e siècle qui imagina 300 ans avant Cyrille et Méthode un alphabet complet.

Une pièce attire l'attention : deux feuillets de l'Evangile d'Etchmiadzine, séparés d'un manuscrit du X^e siècle. Plus loin encore l'Evangile du monastère de Halbat, celui de Sankat et des croix arméniennes si typiques, témoignages d'un art millénaire.

Et voilà les temps des royaumes de la Grande Arménie et de la Petite Arménie et les pièces très rares du Matenadaran, le musée de la capitale de l'Arménie, Erevan. Les reliquaires frappent l'imagination : le bras de St André, la Sainte-Lance d'Etchmiadzine, le bâton pastoral de l'évêque qui emmena ses ouailles au loin pour fuir persécutions et pillages tout au long des siècles.

Et plus loin encore cet admirable verseur de Saint Chrême datant de 1797, un calice, un rideau d'autel. Et la foule des visiteurs, des curieux, les interrogations, les surprises. Au fond du cœur, une joie intime, une fierté douce et discrète. Au cœur de ce Paris si beau, de cette France qui nous a tendu un jour les bras, le Vieux Louvre nous accueille comme de vieux amis. Et revient alors sur les lèvres cette phrase du poète Hovhannes Tumanyan « Vivez mes enfants, mais en tout cas, ne vivez pas comme nous ».

Albert KALAYDJIAN

Catalogue de l'exposition, éditions du Louvre, 42 €.

Notes de lecture

Histoire du Débarquement en Normandie

de Olivier WIEVIORKA

“La bataille du débarquement en Normandie n’intéresse pas les Français, parce qu’à part les 177 hommes du commando Kieffer, ils n’y ont pas participé” m’avait déclaré un éditeur, spécialiste de l’Histoire, lorsque je lui avais présenté, il y a dix ans, le manuscrit de mon livre sur ce sujet¹. Olivier Wierviorka a passé outre cet avertissement qu’on a dû lui répéter.

Dans son étude, historiquement bien documentée, à partir notamment des archives américaines et anglaises, il montre que la bataille fut beaucoup plus difficile à gagner qu’on ne l’accepte généralement. En particulier dans les manuels français où ce sanglant combat apparaît presque comme une promenade de santé, escortée par des FFI qui auraient dégagé leur parcours aux Alliés reconnaissants, saluée par des embrassades féminines et les sourires des enfants. Après un débarquement beaucoup plus facile les premiers jours qu’on ne l’a représenté dans les films, et que l’état-major d’Eisenhower le craignait, succédèrent deux mois d’intenses et cruels combats. Plusieurs fois Anglais et Américains furent sur le point d’être rejetés à la mer. Il eût suffi que les blindés allemands eussent percé de 15 à 20 kilomètres.

Si cela avait été le cas, les Français, pour le coup, auraient été concernés. Ou bien le Troisième Reich se serait perpétué en signant une paix de compromis avec Staline. Ou bien celui-ci aurait submergé les défenses de la Wehrmacht, malgré le rapatriement de ses blindés vers l’Est. Dans le premier cas, la nuit de l’Occupation se serait prolongée sur notre pays. Les horreurs des camps d’extermination n’auraient

pas été découvertes, mais auraient probablement continué à écraser des populations rétives. Dans le deuxième cas, tout l’Ouest de l’Europe serait tombé sous la domination soviétique. Il est probable qu’ainsi l’URSS elle, durerait aujourd’hui encore. C’est pourquoi Staline dans un entretien avec Maurice Thorez avait regretté à l’époque le succès du débarquement en Normandie, qui, comme il l’avait bien vu, allait border le triomphe du communisme aux frontières de la guerre froide.

A la fin d’une étude parfaitement documentée, d’une clarté digne du « briefing » d’un grand capitaine, l’auteur redresse les poncifs des amateurs de belles images. Il écrit : « Un gouffre sépare la réalité historique des mythes diffusés après la Seconde Guerre mondiale par les généraux et les acteurs, peu avertis de Mémoires et autres témoignages. En présentant les soldats alliés regardant la mort sans ciller, ces images d’Epinal travestissent la guerre, édulcorant la répugnance qu’elle put inspirer à ceux qui la menèrent, et estompant les souffrances infligées, volontairement ou non aux civils ».

Ces considérations aussi incitent, au retour de la date du 6 juin, à réexaminer ce que le débarquement a apporté aux Français. Ceux-ci ont retenu l’arrivée de la Division Leclerc, deux mois après le 6 juin, puis celle de l’armée d’Afrique, à la mi-août composée surtout « d’indigènes », encadrés par des Pieds Noirs. A un moment où l’essentiel du dur travail était fait ! Le livre d’Olivier Wieviorka vient corriger les idées toutes faites (par la propagande) sur la bataille décisive de la Deuxième Guerre mondiale. Grâce au courage et à l’abnégation des jeunes gens qui ont franchi les mers pour nous libérer, la France a pu reprendre souffle et espoir. Nous ne les remercierons jamais assez.

Charles DELAMARE

Ed. Le Seuil, 2007, 24 €.

¹ Paru ensuite sous le titre « Badinages dans un massacre », L’Harmattan éditeur, 25 € - 12 histoires individuelles dans l’Histoire.

Le temps des otages de Jean-Luc Gendry

Autant que les quatre premiers ouvrages¹ qui couvrent la période du 12 juin 1940 au 14 novembre 1942, ce roman historique dont le déroulement s'étend jusqu'à janvier 1944, est à beaucoup d'égards remarquable.

L'auteur y fait, à nouveau, la preuve d'une connaissance exceptionnelle de la période dont beaucoup d'événements politiques, militaires ou culturels apparaissent plus librement choisis et éclairés par lui que par l'Historien, contraint de ne retenir que des faits, des écrits et des propos relatifs à la trame, considérée a posteriori comme essentielle, voir officielle. Car la grande liberté de sélection et d'appréciation du « romancier historique » lui permet de mettre en valeur des interstices de la grande histoire, pleins de signification ; de colorer de manière plus vivante son récit ; et s'il respecte la stricte discipline du contrôle des sources, propre à l'historien, il peut alors en restituant l'ambiance du moment, la complexité des circonstances et des contraintes, les hésitations et les habiletés des décideurs, l'influence des entourages, l'échec dissimulé de certaines tentatives et de certaines négociations, dresser un tableau authentique et réaliste de l'Histoire en train de s'édifier, de l'Histoire avançant au milieu des incertitudes, des risques et des surprises, de l'Histoire non encore statufiée. Jean-Luc Gendry a pleinement réussi ce pari difficile et tous ceux qui ont vécu ces temps dramatiques, quelles que soient leurs opinions, retrouveront dans ce livre qui a la puissance d'un reportage « in vivo » une reconstitution saisissante de l'époque.

Car, et c'est en cela que ce livre est le plus original, il nous montre « de l'intérieur » les réflexions,

¹ « Le passant du matin » (1989), « Un homme de liberté » (1991), « Le temps des audaces » (1996), « Le temps des ruptures » (2002, J.C. Lattès éd.).

les intentions et les argumentations des principaux acteurs politiques, diplomatiques, administratifs, militaire ou religieux aux prises avec une adversité sans précédent. Il nous décrit l'action des responsables, assaillis par des difficultés innombrables et qui s'efforcent, en général d'éviter le pire, mais, se trompent parfois quant aux moyens pour y parvenir.

De nombreux et très justes dialogues avec des personnages de premier plan de Londres, de Vichy, de Madrid, de Paris et d'Alger (entre autres Henri Frenay, Pierre Brossolette, Jean Monnet, Pierre-Etienne Flandin, Marcel Peyrouton, François Pietri, Pierre Laval, René Bousquet, Lucien Romier, Michel Debré...) au cours desquels le caractère de ces hommes, leurs tendances politiques, leurs convictions, et leurs ambitions apparaissent clairement, font parfaitement comprendre aussi les raisons véritables de certaines prises de position, de certains attermoissements et de certains affrontements. En ces temps de ruse indispensable et de reconversions opportunes, l'auteur fait très bien ressortir l'immense écart entre les apparences et les réalités, les étiquettes et les comportements effectifs, les belles légendes et de prosaïques vérités. Les entretiens avec des personnages moins connus du grand public qui tiennent en main les Finances, la Production Industrielle, le Corps préfectoral, ou préparent clandestinement, sans cesser le plus souvent d'appartenir à ces administrations, les programmes qui seront mis en œuvre à la Libération, permettent à l'auteur de faire apparaître la grande communauté de pensée entre les hommes des grands Corps de l'Etat quel que soit leur engagement politique. L'appartenance à des camps différents ne conduit pas, en général, les grands serviteurs de l'Etat à remettre en cause les principes, les objectifs, et même le plus souvent les moyens qu'ils ont appris à respecter et dont ils connaissent la qualité : l'auteur a très bien analysé, dans la dernière partie de son livre cette continuité de la « gouvernance » française.

De même, a-t-il bien souligné que les réalistes de Londres, de Vichy et d'Alger se rejoignent dans la volonté d'asseoir après la guerre la restauration de la puissance française sur la construction d'une économie moderne, planifiée, fortifiée par une étroite concertation entre les pouvoirs publics, les industriels et les syndicats ; et que des deux côtés de la Manche et de la Méditerranée on se soucie pareillement d'associer le capital et le travail au niveau des sociétés ou des ensembles professionnels, d'affirmer la main de l'Etat sur les services publics et les industries de base. Jean-Luc Gendry montre bien qu'entre Lucien Romier, Frédéric Surleau, Yves Bouthillier, Jean Bichelonne, Henri Lafond et François Lehideux d'un côté et de l'autre Jean Monnet, Robert Marjolin, René Pleven et Raymond Aron, on eut été bien en peine de tracer des frontières précises. Il est vrai que la plupart d'entre eux ont été liés entre 1932 et 1940 au groupe X-Crise.

Il est également très heureux que les principaux personnages fictifs de cette grande chronique (Nicolas Charpentier, Charles de Montades, Marie-Laure et Claire-Anne de Montades) qui participent avec entrain à la vie des grands écrivains (semaine littéraire du Château de Montades) nous permettent de mesurer la place éminente que tenait alors, en France, la littérature. Les portraits d'Henry de Montherlant, de Georges Duhamel, de Daniel Halevy, de Jean-Paul Sartre, de Céline, de Drieu la Rochelle et de Jean Giraudoux sont aussi réussis et pittoresques que ceux dressés, dans les livres précédents, de François Mauriac, de Jean Paulhan, de Gustave Thibon, de Sacha Guitry, de Paul Morand et de Jean Cocteau. On ne peut être par ailleurs que très frappé par les scènes où les deux officiers allemands, anti-nazis, Ernst Jünger et Gerhard Heller (chapitre 22 et chapitre 38) font état de leur intérêt passionné pour la littérature française.

Enfin, on ne peut manquer d'apprécier la fine description des fissures qui apparaissent dans le

vaste ensemble élitiste de la Compagnie de Jésus (chapitre 44), des désirs de la jeune génération de religieux d'épouser le sens de l'histoire, de développer l'action populaire et de contester la domination de Rome.

Un chapitre ultérieur où l'auteur nous donne à entendre André Mandouze, Jean-Marie Domenach et le R. Père Chaillet, fondateur de *Témoignage Chrétien* montre en outre, avec force, le rapprochement impressionnant, qui s'esquisse entre certains catholiques et certains communistes.

Cette fresque passionnante ne comporte pas d'inexactitude historique mais ce n'est pas un livre d'histoire qui tenterait, soixante ans après les événements de tracer un tableau exhaustif et de prononcer des jugements définitifs. L'ouvrage ne vise qu'à raconter la traversée de ces années de guerre et de révolutions par un voyageur non engagé auquel des ministres et de hauts responsables confient volontiers leur manière de voir. Il s'agit donc d'un témoignage de ce temps-là, à ces instants-là, à ce moment-là, d'un jeune critique littéraire qui ne possède évidemment pas tous les éléments nécessaires pour apprécier la pertinence de cette politique, la valeur et l'honorabilité de tel ou tel ministre que l'on mettra souvent bien des années, voir des décennies à confirmer ou à infirmer.

L'auteur n'entend pas déformer cette vision immédiate de son héros par les corrections rétrospectives que peuvent apporter soixante ans d'études, de procès, de mémoires et de recherches : caméra sur l'épaule, il a suivi Nicolas Charpentier dans toutes ses pérégrinations, et n'a pas voulu altérer cet enregistrement du moment. On ne pourra plus désormais parler de cette période en ignorant ce livre très bien écrit, qui situe les événements et les hommes dans un éclairage original et qui montre bien, comme ceux de Barrès et d'Aragon l'ont fait avant lui, à quel point le drame

politique national a constitué pour plusieurs générations le plus passionnant et le plus essentiel des romans.

François-Georges DREYFUS

Ed. du Rocher, 2007, 19 €.

Faiseurs de rois de Hélène Risser

Les campagnes électorales sont périodiquement l'occasion de poser la question du rôle des médias. En s'attachant plus particulièrement dans son livre « Faiseurs de rois » au cas de Nicolas Sarkozy et de Ségolène Royal, Hélène Risser, journaliste à la chaîne parlementaire Public Sénat a le mérite de montrer que la réponse n'est pas à sens unique et mérite des nuances. Sa critique est forte sur la connivence entre le milieu politique et celui des journalistes. Son constat appelle des réflexions sur les évolutions qui feraient progresser les médias dans leur mission de serviteurs de la liberté d'opinion.

Quel est l'impact réel des médias ? Il est considérable. Nous sommes entrés dans la démocratie d'émotion. Une image forte et le fait qu'elle soit vue en même temps par des millions de spectateurs, peuvent déclencher un séisme politique. Pourtant, le résultat n'est pas garanti. Les relations ne se déroulent pas à sens unique. Le lecteur ou le spectateur composent un public qui n'est ni homogène ni passif. Il n'est pas impossible de forcer sa place dans les médias et Hélène Risser cite certains des cas, parmi les plus connus, où le favori des médias n'a pas été celui des électeurs : Edouard Balladur face à Jacques Chirac, Dominique Strauss-Kahn face à Ségolène Royal, le oui face au non du référendum sur l'Europe. D'une façon générale, les médias amplifient plus qu'ils ne créent. Ils peuvent

déclencher des réactions contraires (effet négatif du monopole lors du duel De Gaulle-Mitterrand de 1965). Le subliminal garde cependant une efficacité que les journalistes savent exploiter : le non-dit, précisément en raison de son caractère voilé, peut se révéler d'autant plus redoutable.

La critique d'Hélène Risser envers les journalistes français est sévère mais argumentée. Elle écarte pourtant l'accusation de Bourdieu : les médias ne sont pas les « Chiens de garde de l'ordre capitaliste ». Ils préservent une certaine diversité et les sociétés de rédacteurs sont capables d'opposer une résistance aux pressions des patrons des grands groupes de presse.

Les reproches qu'elle adresse aux journalistes français sont les suivants. Ils matraquent sur certains sujets ; ils passent d'un extrême à l'autre. La une des grands hebdomadaires est trop souvent identique. Des situations dramatiques restent passées sous silence pour surgir partout en même temps en actualité incontournable. Ces défauts se résument dans la « règle des 3 L : on lèche, on lâche, on lynche ». Les médias français ne se mouillent pas. Les grands groupes ont besoin de faire de l'audience et donc d'être consensuels, les journalistes doivent s'attirer les bonnes grâces des hommes politiques sinon ils ne sont pas admis à les interroger. Contrairement à leurs confrères, les Français ne poussent pas leurs interrogatoires ; leurs interlocuteurs ont alors beau jeu de retourner les questions à leur avantage. L'interview du Président de la République le 14 juillet est un modèle de journalisme à l'eau de rose. Mais les retournements de situation sont cruels. Etat de grâce dans les sondages, état de grâce dans les médias ; disgrâce dans les sondages, disgrâce dans les médias. Jean-Pierre Raffarin, d'abord présenté comme un professionnel de la communication, a vu ensuite la moindre de ses formules tournée en dérision.

La révérence et le coup de pied de l'âne vont de pair. Le second prétend légitimer la première en se donnant les apparences de la liberté critique. Tous deux trouvent leur origine dans deux traits de la presse française : sa concentration entre les mains de groupes liés à la commande publique, la connivence organisée entre les journalistes et les personnalités politiques. Bouygues, Lagardère et Dassault possèdent à eux trois la majeure partie des quotidiens, hebdomadaires et chaînes de télévision. Leur influence se manifeste rarement de façon directe et apparente comme dans le cas de la sanction infligée à *Paris-Match* pour une photo qui avait déplu à Nicolas Sarkozy. Le plus souvent, il suffit de rappeler à tout un chacun l'amitié qui unit le grand patron aux hommes de pouvoir. Or, les hommes de pouvoir, ce sont eux qui agréent les journalistes admis ou non à les fréquenter. Il en résulte une forte consanguinité, des relations de copinage et, par voie de conséquence, une autocensure qui est l'arme la plus habile pour influencer la presse.

Les pistes pour donner plus de mordant à la presse ne sont pas faciles car elles se cherchent entre les excès du laisser-faire et ceux du contrôle. Il conviendrait principalement d'agir pour une plus grande autonomie des journalistes dans leur mode de désignation et dans leur protection contre d'éventuelles sanctions. A cet effet, le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel devrait avoir une composition plus représentative des divers courants de l'opinion. Il pourrait alors se voir reconnaître un rôle direct dans l'organisation de débats nationaux où, vis-à-vis des hommes de pouvoir, les journalistes sortiraient de leur jeu de faire-valoir. Par ailleurs, la chaîne publique devrait recevoir un cahier des charges plus contraignant en termes de service public, l'exemptant de la tentation de se mettre à la remorque de sa grande rivale.

Gérard VANIER

Editions Privé, 17 €.

Vers une nouvelle France par le Prince Charles Napoléon

“ Dans les révolutions, il y a deux sortes de gens : ceux qui les font et ceux qui en profitent ” a un jour dit Napoléon I^{er}. L'actuel chef de la Maison Impériale, le prince Charles Napoléon est né trop tard pour vivre le temps des révolutions. Mais en deux siècles sa famille a donné naissance à deux empereurs, à des ministres, des maréchaux et généraux, un archevêque, des académiciens, une psychanalyste. Et surtout elle a assisté la République dans ses premiers pas.

Dans l'esprit des Bonaparte, le Prince Charles Napoléon est un républicain convaincu et sincère, ce qui lui a causé quelques désagréments dans la mouvance napoléonienne. Mais il poursuit sa route, rejoignant la famille politique centriste et traçant les chemins vers une nouvelle France.

Des questions radicalement nouvelles se posent à la France, mais Charles Napoléon refuse de considérer qu'elle est en déclin. Il y a une crise sociale et une crise politique et la crise morale n'est pas loin. Mais l'économie française est bien vivante et bien présente. Simplement les Français ne veulent plus d'une monarchie présidentielle, c'est un Prince qui l'affirme ; ils ne veulent pas non plus d'une cohabitation, le régime parlementaire aujourd'hui déplaît ; ils ne croient pas plus en la possibilité d'un programme commun de la gauche radicale et l'esprit de 68 s'est dissipé dans les brumes du souvenir.

Le libéralisme, apparu un moment comme la seule réponse, a déjà échoué dans les affres de la misère d'une moitié de l'humanité et dans les sables mouvants de l'Irak. La social-démocratie s'étiole, n'ayant pu endiguer le chômage.

Tout au contraire, Charles Napoléon refuse d'écouter les chantres du déclin et mesure que la

production de richesse n'est qu'un moyen au service du bonheur des gens. Pour lui l'esprit frondeur français est d'abord un appel à plus et mieux d'action publique, de réforme de l'Etat et de la pratique du pouvoir. Il faut donc définir les termes d'un nouveau contrat social et concevoir une politique plus proche des deux extrêmes, les réalités mondiales et la vie quotidienne des gens. Pour cela refonder la Nation est indispensable. Avec lucidité l'auteur pointe les faiblesses : la place inégale de cinq millions d'immigrés, la présence de millions de gens qui vivent en dessous du seuil de pauvreté, la tragédie des personnes malades et dépendantes, l'angoisse de la jeunesse, la détresse des exclus du monde du travail et la place incertaine des femmes dans la société.

Alors il faut redessiner les nouvelles frontières de la nation : elle bouge, le territoire des cités grandit et l'Europe est présente. Elle est partout et demeure parfois impuissante. Revoir le système d'éducation est une autre priorité comme est indispensable le retour de la République dans les cités. Tout au long de l'ouvrage, le Prince Charles Napoléon parcourt les forces et les faiblesses d'un pays qu'il aime tant.

Il trace alors les grandes lignes de son projet pour la France : la réforme des institutions, le rôle du Parlement, la mission de l'exécutif. Mais il demeure un Bonaparte et l'on comprend bien que le régime présidentiel a ses préférences. La France n'avait pourtant pas gardé un bon souvenir de la courte expérience de ce régime entre 1848 et 1851. Le Sénat n'a pas non plus ses faveurs, du moins dans sa forme actuelle. Il lui préférerait une Chambre conforme au projet du général De Gaulle en 1969 et rejeté par le peuple.

Mais un devoir ardent guide ses propos : rassembler les Français envers et contre tout et il en

appelle à l'Histoire : Bonaparte bien sûr, Clemenceau, Jaurès, De Gaulle, Mendès France. Il aurait fallu sans doute y ajouter Robert Schuman. Mais surtout il en appelle tout au long de l'ouvrage à la République. Paraphrasant André Malraux il ne veut pas d'une République sans Napoléon et de Napoléon sans la République. En républicain, en démocrate, il nous livre son projet pour la France, illustrant le propos de Victor Hugo « J'ai fait ce que j'ai pu, j'ai servi, j'ai veillé ».

Albert KALAYDJIAN

Ed. Talleyrand, 18 €.

Réinventer la croissance de Jacques Méraud

La France serait-elle en déclin ? Si on le croit, c'est qu'on la compare aux pays « émergents », partis récemment de très bas. Ils font les progrès que les « vieux pays industriels », qualifiés jusqu'ici « d'économiquement avancés », ont effectués pendant près de deux siècles. Il est normal que ceux-ci progressent aujourd'hui moins vite que leurs jeunes concurrents à l'heure de la mondialisation. La France et ses partenaires européens sont par ailleurs soumis – avec prudence, mais avec continuité – à la philosophie économique libérale : le pouvoir du capital en est accru, le rôle économique et social du secteur public atténué. Le contexte structurel achève de créer un monde nouveau : le secteur « tertiaire » a conquis une place croissante dans la production nationale, et de nombreux jeunes sont mal adaptés aux offres d'emploi qu'on leur propose ; quant à la politique monétaire, naguère porteuse de fortes liquidités, elle est aujourd'hui nourrie par l'emprunt, devenu

principalement l'apanage des ménages aisés, et n'assure plus ni la dépense publique nécessaire, ni la ressource des classes moyennes, clés de la croissance. Des perspectives existent cependant pour les temps à venir, et tel est le but de cet ouvrage : défricher des pistes neuves pour « réinventer la croissance ». Jacques Méraud, bien connu à *France-Forum* a toutes les compétences pour ouvrir les voies d'une politique nouvelle.

Finesse et rigueur scientifique de l'analyse, clarté d'expression remarquable, richesse de l'information nourrie de comparaisons avec d'autres pays (52 tableaux) : ce livre intéressera élus politiques et syndicaux, économistes de métier et étudiants, salariés inquiets de la dégradation de leur condition relative par rapport aux détenteurs de capitaux.

C. D

Ed. L'Harmattan, coll. « Questions contemporaines »,
22,50 €.

Vivant jusqu'à la mort de Paul Ricoeur

Ce livre est une méditation. Le philosophe se débat avec l'espérance de survivre, tout en se trouvant dans l'impossibilité intellectuelle et spirituelle d'acquiescer à toute vision naïve d'un autre monde qui serait le monde en double de ce monde-ci. Il doit faire le deuil de toute représentation. C'est en 1996 que l'auteur, âgé de 83 ans, pose la question : Que puis-je dire de ma mort ? Cette longue réflexion sur le mourir, sur le moribond et son rapport à la mort, et également sur l'après-vie (la résurrection), passe par deux médiations : des textes de survivants des camps (Semprun, Levi) et une confrontation avec un livre du grand exégète Xavier Léon-Dufour sur

la résurrection. La seconde partie du livre est faite de textes écrits en 2004 et 2005, que le philosophe a lui-même appelés « fragments » (sur le « temps de l'œuvre et le temps de la vie », sur l'imputation d'être un philosophe chrétien, sur la controverse, sur Derrida, sur le Notre Père...). Textes courts, rédigés parfois d'une main tremblante, alors qu'il est déjà très fatigué. A partir de 2004, la maladie l'accable. Il n'a qu'un souci, « devenir capable de mourir » tout en cherchant à « honorer la vie », jusqu'à la mort. Le dernier, de Pâques 2005, a été écrit un mois avant sa mort.

Le projet que Paul Ricoeur avait de « philosopher en commun » l'a conduit à parcourir en tous sens les champs du savoir, de l'éthique à la théorie littéraire, de la philosophie analytique à l'exégèse biblique, l'épistémologie, les théories de la justice, la politique, la poétique... et donc à entre-croiser les discours les plus pertinents sur l'homme et sur ses œuvres, sur le monde dans lequel il doit concrètement vivre ou celui, transcendant, auquel il peut vouloir aspirer. Pourtant, ce que sa « philosophie réflexive » a voulu atteindre se dit d'un mot : la « compréhension de soi ». C'est l'acte de retour sur soi grâce auquel on ressaisit le « principe unificateur de ses opérations de connaissance, d'estimation et de volition ». Cela a requis évidemment les efforts de toute une vie, car « le sujet ne se connaît pas lui-même directement, mais seulement à travers les signes déposés dans sa mémoire et son imagination par les grandes cultures ». Aussi le « retour sur soi » ne peut-il se faire sans d'innombrables détours, par les textes, les symboles, les mythes et tous les outils herméneutiques qui servent à les interpréter. Son œuvre est la carte de tous ces détours.

Georges LEROY

Ed. Le Seuil, 14 €.

Les auteurs

Jean AUBRY, *trésorier payeur général honoraire*

Pierre BILGER, *ancien chef d'entreprise*

Jean CHÉLINI, *professeur émérite des Universités, directeur de l'Institut de Droit et d'Histoire religieux d'Aix-en-Provence*

Charles DELAMARE, *rédacteur en chef de France-Forum*

René FOCH, *directeur général honoraire à la Commission européenne*

Albert KALAYDJIAN, *chargé d'études à la Fondation R. Schuman, conseiller municipal de St-Ouen*

André LE GALL, *écrivain, ancien élève de l'ENA*

Jacques MALLET, *ancien député européen*

Bernd POSSELT, *président de Paneuropa-Union Deutschland, député à l'Assemblée européenne*

Yves POZZO DI BORGO, *sénateur (UDF) de Paris*

Jean-Pierre PRÉVOST, *ancien journaliste, ancien avocat*

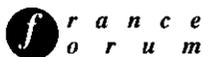
Antoine RENARD, *président de la CNAFC (Confédération Nationale des Associations Familiales Catholiques)*

Philippe SÉNART, *critique littéraire*

Hans STARK, *secrétaire général du Comité d'études des relations franco-allemandes à l'Ifri, maître de conférences à l'Université Paris 3, Sorbonne nouvelle*

Gérard VANIER, *ancien élève de l'ENA, ancien Haut fonctionnaire*

Charles ZORGBIBE, *professeur à la Sorbonne, ancien recteur*



Directeur de la publication : **Charles Delamare** – Gérant : **Catherine Bruno** – Comité de rédaction : **Jean Chélini, Jean-Marie Daillet, Charles Delamare, Albert Kalaydjian, Jacques Mallet, Jean-Pierre Prévost, Gérard Vanier** – Secrétariat-abonnement : **Thérèse Desplanques** – Maquette : **Jean Plonka** – Rédaction : 133 bis, rue de l'Université, 75007 Paris - Téléphone : 01.53.59.20.60 - Fax : 01.53.59.20.59 - e-mail : france-forum@udf.org – Commission paritaire : 0108 P 83488 – Impression : Roto Presse Numéris - 36-40, bd Robert Schuman, 93190 Livry-Gargan.

La France : un coup de jeune

M^{me} Jeunesse, épouse Avenir, a voté | par Charles Delamare

France : une nouvelle donne par Jean-Pierre Prévost

Adieu à l'école maternelle | par Charles Zorgbibe

Pour une politique familiale innovante par Antoine Renard

Réconcilier les Français avec l'entreprise par Pierre Bilger

L'Europe en librairie par Jacques Mallet

L'Europe : de retour en France par René Foch

Nicolas Sarkozy vu d'Allemagne : un partenaire aux facettes multiples par Hans Stark

Union européenne - Russie : quelles relations ? par Yves Pozzo di Borgo

L'Europe à fond de train par Bernd Posselt

« Reparlementariser » la V^e République (réédition) par Pierre Avril

Dossiers et études

Semaines Sociales de France : nouveaux succès, nouvelles ambitions par Jean Aubry

Benoît XVI, deux ans de pontificat, premier bilan par Jean Chélini

In memoriam : René Rémond par Jacques Mallet et Jean Chélini

Sommaire détaillé page 3